

SCIENCES, LETTRES ET ARTS

*PROGRAMME D'ÉTUDES
PRÉUNIVERSITAIRES
700.A0*

Identification du programme

Titre du programme : Sciences, lettres et arts

Numéro du programme : 700.A0

Type de sanction : Diplôme d'études collégiales

Conditions particulières d'admission : Mathématique 536
Physique 534
Chimie 534

Nombre d'unités : 59 1/3

- formation générale : 21 1/3 ou 22 2/3
- formation spécifique : 36 2/3 ou 38
- dont au moins : 12 en Sciences de la nature
8 en Sciences humaines
4 en Arts
8 en Mathématique

Nombre d'heures-contact totales : 1 575

- formation générale : 525 ou 570
- formation spécifique : 1 005 ou 1 050

Recommandations

Sous-ministre adjoint

Date

Sous-ministre

Date

Approbation du ministre

Date

REMERCIEMENTS

L'élaboration du programme Sciences, lettres et arts a été rendue possible grâce à l'étroite collaboration dont ont fait preuve les milieux de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire.

La Direction de l'enseignement collégial du ministère de l'Éducation remercie les membres du Comité-conseil de la formation générale, du Comité directeur élargi de l'expérimentation en Sciences, lettres et arts ainsi que du Comité-conseil élargi du programme d'études préuniversitaires Sciences, lettres et arts qui ont participé à l'élaboration de ce programme d'études. De nombreuses personnes, directeurs et directrices des études, enseignants et enseignantes, représentants et représentantes des universités ont participé aux travaux de ces divers comités au cours des dernières années.

Membres du Comité-conseil de la formation générale

Jacques Belleau, conseiller pédagogique, cégep de Lévis-Lauzon
André Carrier, enseignant, cégep de Lévis-Lauzon
Gaston Côté, ministère de l'Éducation
Paul Fournier, enseignant, collège André-Grasset
Jacqueline T. Giard, directrice des études, Champlain Regional College
Pierre Harrison, directeur des études, cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
John Keyes, directeur des études, collège Mérici
André Lapré, directeur des études, collège André-Grasset
Yves Lewis, directeur des études, Institut Teccart
Bertrand Malenfant, enseignant, cégep Marie-Victorin
Jean-Paul Michaud, directeur des études, cégep de Rivière-du-Loup
Christian Muckle, directeur des études, cégep de Sorel-Tracy
Lili Paillé, ministère de l'Éducation
Maurice Papineau, conseiller pédagogique, collège d'Ahuntsic
Richard Paquet, enseignant, cégep de Limoilou
Louise Vigeant, enseignante, cégep Édouard-Montpetit
Bruce Wallace, ministère de l'Éducation

Membres du Comité-conseil élargi du programme d'études préuniversitaires Sciences, lettres et arts :

Hélène Beaulieu, enseignante, cégep de St-Félicien
Raymond Boulanger, enseignant, collège Laflèche
Suzanne Fauteux, coordonnatrice au développement de l'enseignement de premier cycle et à la formation continue, Université de Montréal
Richard Harris, enseignant, Université McGill
Gilles Imbeau, doyen des études de premier cycle, Université du Québec à Chicoutimi
Denis Juneau, directeur des études, cégep de Sainte-Foy
Gilles Kirouac, directeur général des programmes du premier cycle, Université Laval

Pierre Lacoste, vice-doyen, Université du Québec à Trois-Rivières
Martine Lavoie, directrice adjointe du Bureau des affaires académiques, École Polytechnique
Paul Lavoie, enseignant, cégep de Sherbrooke
Estelle Lépine, ministère de l'Éducation
Suzanne Lucier, conseillère d'orientation, cégep de Bois-de-Boulogne
Dennis Murphy, vice-doyen aux relations extérieures, Université Concordia
Lili Paillé, ministère de l'Éducation
Linda Pépin, agente de recherche, Université de Sherbrooke
Jean-Yves Quesnel, enseignant, collège André-Grasset
Jacques Raynauld, enseignant, École des Hautes Études Commerciales
Jacques Richard, directeur des études, collège Jean-de-Brébeuf
Micheline Roy, directrice des études, cégep de Sherbrooke
Nicole Vigeant, directrice des études, cégep de Rimouski

TABLE DES MATIÈRES

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

VOCABULAIRE UTILISÉ

PREMIÈRE PARTIE : VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

FINALITÉ DU PROGRAMME.....	1
BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME	1
EXPLICITATION DES BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME.....	1
BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE	4
INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE	6
LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME.....	7
Formation générale commune	7
Formation générale propre.....	7
Formation spécifique	8

DEUXIÈME PARTIE : OBJECTIFS ET STANDARDS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE	13
FORMATION GÉNÉRALE PROPRE	31
FORMATION SPÉCIFIQUE.....	39
Objectifs et standards communs à tous les étudiants.....	41
Objectifs et standards au choix	59

ANNEXE : INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme Sciences, lettres et arts est un programme d'études préuniversitaires qui s'adresse à ceux et celles qui veulent explorer un éventail élargi de champs du savoir — en sciences de la nature, en mathématiques, en sciences humaines, en lettres et en arts — et acquérir les connaissances et les habiletés fondamentales qu'ils transmettent. Il combine les approches humaniste et scientifique et s'inscrit ainsi dans la culture contemporaine et dans un contexte où la mise en œuvre de stratégies d'apprentissage facilite l'établissement de liens entre ces champs. Il met également l'accent sur la capacité de tout un chacun à maîtriser sa propre démarche d'apprentissage et à développer son autonomie de même que sa capacité d'analyse formelle dans différentes situations. La polyvalence de la formation qui caractérise le programme favorise l'acquisition d'une culture générale étendue et approfondie, ce qui donne accès à presque tous les programmes d'études universitaires*.

Un autre aspect de l'originalité de ce programme est le rapport qu'il parvient à établir entre les disciplines pour atteindre les objectifs fixés et développer les compétences visées. Il se particularise aussi par l'enrichissement des objectifs et des standards tant en langue d'enseignement et littérature qu'en philosophie. Enfin, ce programme est destiné à ceux et celles qui manifestent un intérêt marqué pour le travail intellectuel et qui ont le potentiel de très bien réussir des études collégiales.

Le programme a été conçu, d'une part, dans le respect des engagements pris envers les universités au début de l'expérimentation et, d'autre part, en fonction du cadre d'élaboration des programmes d'études préuniversitaires en application à la Direction de l'enseignement collégial. Cette dernière prône notamment :

- l'établissement des programmes d'études préuniversitaires dans une véritable continuité avec les programmes d'études universitaires;
- une approche-programme;
- une formation centrée sur la maîtrise des apprentissages, selon une approche dite « par compétences »;
- une formation qui contribue au développement intégral de la personne.

En outre, la participation de partenaires des milieux de l'enseignement collégial et de l'enseignement universitaire est sollicitée. En effet, l'élaboration des programmes d'études préuniversitaires en objectifs et en standards se fait avec la collaboration de comités-conseils composés de représentantes et de représentants des universités ainsi que du personnel des directions des études et du personnel enseignant des établissements d'enseignement collégial.

Le programme Sciences, lettres et arts comprend une composante de formation générale commune à tous les programmes d'études collégiales, une composante de formation générale qui lui est propre et une composante de formation spécifique. Il n'a toutefois pas de composante de formation complémentaire, car la diversité des champs du savoir qu'il comporte respecte les buts poursuivis et les intentions éducatives voulues à cet égard.

* Sauf en Arts plastiques, en Musique et en Danse

Par ailleurs, comme l'étudiante ou l'étudiant inscrit au programme Sciences, lettres et arts pourrait ne poursuivre que deux des objectifs de formation générale en éducation physique, le collège ajustera alors en conséquence son projet éducatif ainsi que les résultats attendus et formulés en annexe.

Le présent document comprend deux parties. La première partie présente une vue d'ensemble du programme. La seconde décrit les objectifs et standards de la formation générale et de la formation spécifique.

VOCABULAIRE UTILISÉ

Programme

Un programme est un ensemble intégré d'activités d'apprentissage visant l'atteinte d'objectifs de formation en fonction de standards déterminés (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1).

Finalité

La finalité des programmes d'études préuniversitaires est de préparer l'étudiant ou l'étudiante aux études universitaires grâce à une formation axée sur l'intégration de la formation générale et de la formation spécifique et sur le transfert des apprentissages. Elle doit aussi traduire les exigences d'un continuum de formation orientée vers la réussite d'études universitaires.

Buts généraux

Les buts généraux des programmes d'études préuniversitaires orientent l'élaboration de chaque programme, en faisant ressortir des cibles qui pourront favoriser sa cohérence de même que l'intégration et le transfert des apprentissages. En facilitant l'harmonisation des visées éducatives de la formation générale avec celles de la formation spécifique, les buts généraux concrétisent la finalité du programme, c'est-à-dire l'acquisition par l'étudiant ou l'étudiante de capacités essentielles à la réussite d'études universitaires.

Compétences

En ce qui concerne la formation préuniversitaire, les compétences reposent à la fois sur des connaissances, des habiletés, des attitudes, etc., dont l'acquisition ou la maîtrise est nécessaire pour réussir des études universitaires dans des domaines précis.

Objectifs

Les objectifs des programmes d'études préuniversitaires déterminent les résultats attendus chez l'étudiant ou l'étudiante. C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial et nécessaires en vue de poursuivre des études universitaires dans des domaines d'études précis.

Dans le contexte de l'élaboration et de la présentation officielle des programmes d'études préuniversitaires, chaque objectif est formulé sous la forme d'une compétence et comprend un énoncé et des éléments.

Énoncé de la compétence

L'énoncé de la compétence est issu de l'analyse des besoins de formation générale et de l'analyse des besoins de formation universitaire.

Éléments

Les éléments de l'objectif, formulé sous la forme d'une compétence, en précisent les composantes essentielles. Ils se limitent à ce qui est nécessaire à la compréhension et à l'atteinte de la compétence.

Standard

Le standard correspond au niveau de performance considéré comme le seuil à partir duquel on reconnaît qu'un objectif est atteint (*Règlement sur le régime des études collégiales*, article 1). C'est l'atteinte des objectifs et le respect des standards qui assurent l'acquisition ou la maîtrise de compétences propres à l'enseignement collégial et nécessaires en vue de poursuivre des études universitaires dans des domaines d'études précis.

Critères de performance

Les critères de performance définissent les exigences permettant de reconnaître le standard. Pour que l'objectif soit atteint, tous les critères doivent être respectés.

Activités d'apprentissage

Les éléments des activités d'apprentissage dont le ministre peut déterminer tout ou partie dans un programme d'études préuniversitaires sont le champ d'études, la ou les disciplines, la pondération, les heures-contact, le nombre d'unités et des précisions jugées essentielles.

PREMIÈRE PARTIE :
VUE D'ENSEMBLE DU PROGRAMME

FINALITÉ DU PROGRAMME

Le programme Sciences, lettres et arts vise à donner à ceux et celles qui s'y inscrivent une formation polyvalente qui les rend aptes à poursuivre des études universitaires dans tous les programmes*.

BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

Voici les six buts généraux du programme Sciences, lettres et arts.

- Situer et relier les caractéristiques des disciplines étudiées.
- Intégrer des concepts et des méthodes de travail nécessaires à l'étude des objets des différents champs du savoir.
- Utiliser des méthodes de travail intellectuel et des techniques d'études.
- Utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC).
- Communiquer d'une manière claire et correcte.
- Prendre en charge son développement personnel et social.

Il appartient à chaque établissement d'enseignement collégial de choisir la manière dont il prend en considération les buts généraux du programme. Chaque discipline que retient un établissement pour mettre en œuvre le programme peut y faire référence selon le vocabulaire et la logique qui lui sont propres. Par ailleurs, chaque cours contribue à l'atteinte totale ou partielle d'un ou de plusieurs buts généraux. Il importe donc que ces buts soient poursuivis dans un ou plusieurs cours, et qu'ils deviennent des objectifs précis d'enseignement et d'apprentissage, puisqu'ils sont considérés comme essentiels à la poursuite d'études universitaires et que le diplôme d'études collégiales Sciences, lettres et arts doit en attester l'atteinte.

EXPLICITATION DES BUTS GÉNÉRAUX DU PROGRAMME

Chaque but général est explicité de la manière suivante.

Situer et relier les caractéristiques des disciplines étudiées.

Pour situer et relier les objets et les phénomènes étudiés dans différents champs du savoir, l'étudiante ou l'étudiant doit non seulement connaître les concepts clés, les lois et les principes qui les caractérisent, mais surtout être capable :

* Sauf en Arts plastiques, en Musique et en Danse.

- d'établir des liens entre les théories, les approches et les méthodologies propres aux disciplines en les situant sur les plans historique, social, culturel, scientifique, littéraire et artistique;
- de comprendre la portée et les limites de la démarche scientifique comme mode de détermination des savoirs;
- de reconnaître l'apport de la science et de la technologie, de la littérature et des arts à l'évolution de la société.

Dans chacun des cours du programme, le choix des activités d'apprentissage doit témoigner d'une préoccupation constante d'ouvrir des perspectives sur d'autres champs du savoir.

Intégrer des concepts et des méthodes nécessaires à l'étude des objets des différents champs du savoir.

L'intégration – qui n'est pas une fin en soi – doit se faire dans un contexte d'analyse, de recherche, de création, d'argumentation, de vérification, de critique ou de bilan qui portent sur des œuvres, des phénomènes et des problèmes traités dans le programme. Tous les cours doivent converger vers ce but pour que l'étudiante ou l'étudiant puisse :

- argumenter et dissenter sur des questions et des thèmes traités dans plus d'une discipline;
- analyser, apprécier et critiquer des œuvres, des textes, des thèses;
- résoudre des problèmes;
- analyser des phénomènes à partir de plus d'une approche disciplinaire;
- faire des recherches et réaliser des projets portant sur des situations, des problèmes ou des enjeux en faisant appel aux connaissances de plus d'un champ du savoir.

Utiliser des méthodes du travail intellectuel et des techniques d'études.

Pour assurer la maîtrise des méthodes de travail nécessaires à la poursuite d'études universitaires, le programme doit être axé sur le développement, de façon explicite, d'un certain nombre d'habiletés pratiques. Les méthodes contribuent à l'intégration des champs du savoir et à l'établissement de liens entre eux. C'est pourquoi l'étudiante ou l'étudiant doit apprendre notamment :

- à gérer son temps;
- à développer des automatismes liés à la prise de notes;
- à mettre en pratique des techniques de lecture efficaces;
- à mettre en application des techniques de résumé;
- à effectuer des recherches documentaires;
- à adopter de bonnes pratiques du travail en laboratoire.

Utiliser les technologies de l'information et de la communication (TIC).

L'étudiante et l'étudiant doit avoir acquis une certaine habileté à choisir et à utiliser le matériel technologique mis à sa disposition, notamment :

- divers types de logiciels de traitement de l'information, tels le traitement de texte ou de données, les didacticiels, etc. ;
- les différents réseaux (Internet, intranet, etc.) aux fins de collecte de données, de documentation et de communication.

Communiquer d'une manière claire et correcte

Une bonne maîtrise de la langue écrite et parlée est essentielle à l'expression claire de la pensée. Tous les cours du programme doivent contribuer au développement des capacités suivantes :

- présenter une argumentation, une analyse, un commentaire, une démarche, un résultat, une œuvre sous la forme appropriée;
- rédiger des textes à caractère social, littéraire et scientifique;
- s'exprimer efficacement à l'occasion d'exposés ou de discussions en petits ou en grands groupes.

En langue seconde, l'accent sera mis sur le développement des habiletés en lecture.

Prendre en charge son développement personnel et social.

Au-delà des stricts apprentissages scolaires, le programme doit fournir à l'étudiante ou l'étudiant l'occasion concrète de participer à sa propre éducation et de s'engager personnellement dans son développement. Tout le long de son parcours scolaire, il lui faudra, entre autres choses :

- enrichir son bagage culturel personnel;
- exprimer son intérêt à l'égard de la culture, des arts, des lettres et des sciences;
- se soucier en matière d'éthique des effets de la techno-science sur les individus et les sociétés ;
- savoir se comporter en société;
- intégrer l'activité physique à son mode de vie pour demeurer en santé;
- manifester une autonomie et un engagement quant à la poursuite et la réussite d'études universitaires.

BUTS DE LA FORMATION GÉNÉRALE

L'enseignement collégial québécois fait suite au cycle de la scolarité obligatoire (enseignement primaire et secondaire) qui assure l'acquisition des savoirs primordiaux. Il marque un changement de cap important en ce qui a trait au niveau culturel de la formation et oriente directement vers le marché du travail ou la formation universitaire. L'enseignement collégial répond aux besoins actuels de la formation technique ou préuniversitaire. Il assure un niveau de formation supérieure tout en préservant la polyvalence de l'étudiant ou de l'étudiante et la possibilité de passage entre les secteurs de la formation technique et de la formation préuniversitaire. Il garantit une cohérence interne et un équilibre de la formation.

Dans cette perspective, la formation générale est partie intégrante de chaque programme à titre de formation commune, propre et complémentaire. Elle a une triple finalité, soit l'acquisition d'un fonds culturel commun, l'acquisition et le développement d'habiletés génériques et l'appropriation d'attitudes souhaitables. Ces trois aspects visent à former la personne en elle-même, à la préparer à vivre en société de façon responsable et à lui faire partager les acquis de la culture.

Le fonds culturel commun

La transmission du fonds culturel commun a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à :

- la maîtrise de la langue d'enseignement en tant qu'outil de communication et de pensée et la maîtrise des règles de base de la pensée rationnelle, du discours et de l'argumentation;
- la capacité de communiquer en d'autres langues, au premier chef en anglais ou en français;
- une ouverture sur le monde et la diversité des cultures;
- la connaissance des richesses de l'héritage culturel par l'ouverture aux œuvres de civilisation;
- la capacité de se situer par rapport aux grands pôles de l'évolution de la pensée humaine;
- la capacité de développer une pensée réflexive autonome et critique;
- une éthique personnelle et sociale;
- une maîtrise des connaissances relatives au développement de son bien-être physique et intellectuel;
- la prise de conscience de la nécessité d'adopter des habitudes de vie qui favorisent une bonne santé.

Les habiletés génériques

Les habiletés génériques que permet d'acquérir et de développer la formation générale sont les suivantes :

- conceptualisation, analyse et synthèse;
- cohérence du raisonnement;
- jugement critique;
- qualité de l'expression;

- application des savoirs à l'analyse de situations;
- application des savoirs à la détermination de l'action;
- maîtrise de méthodes de travail;
- retour réflexif sur les savoirs.

Les attitudes souhaitables

Les acquis culturels et les habiletés génériques concourent à l'adoption et au développement des attitudes suivantes :

- autonomie;
- sens critique;
- conscience de ses responsabilités envers soi et les autres;
- ouverture d'esprit;
- créativité;
- ouverture sur le monde.

Ces finalités s'appliquent aux trois composantes de la formation générale*, soit :

- la formation commune qui est similaire pour tous les programmes **. Elle totalise 16 2/3 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 4 1/3 unités;
 - éducation physique : 3 unités;
 - langue seconde : 2 unités;
- la formation propre qui permet d'introduire des tâches ou des situations d'apprentissage qui favorisent leur réinvestissement dans la composante de formation spécifique au programme. Elle totalise 6 unités réparties comme suit :
 - langue d'enseignement et littérature : 2 unités;
 - philosophie ou *Humanities* : 2 unités;
 - langue seconde : 2 unités;

* En Sciences, lettres et arts, il y a deux composantes de formation générale.

** En Sciences, lettres et arts, le nombre d'unités de la formation commune peut varier. Elle totalise entre 15 1/3 ou 16 2/3 unités réparties comme suit :

- langue d'enseignement et littérature : 7 1/3 unités;
- philosophie ou *Humanities* : 4 ou 4 1/3 unités;
- éducation physique : 2 ou 3 unités;
- langue seconde : 2 unités;

- la formation complémentaire^{***} qui permet à l'étudiante ou à l'étudiant de compléter sa formation par des activités d'apprentissages choisies dans une perspective d'équilibre et de complémentarité par rapport à la formation spécifique à son programme. Elle totalise 4 unités et comprend des éléments de formation parmi les domaines suivants :
 - sciences humaines ;
 - culture scientifique et technologique ;
 - langue moderne ;
 - langage mathématique et informatique ;
 - art et esthétique.

La formation générale et la formation spécifique contribuent mutuellement à la formation de l'étudiant et de l'étudiante. En ce sens, les savoirs et les habiletés transmis par une composante du programme doivent être valorisés et, dans la mesure du possible, réinvestis dans l'autre composante.

Dans le respect des finalités posées, des disciplines visées et des devis ministériels, chaque établissement doit actualiser la formation générale dans des activités d'apprentissage qui assurent une cohérence dans son projet éducatif.

Les objectifs et les standards des ensembles de formation générale sont élaborés selon les prescriptions du *Règlement sur le régime des études collégiales* (L.R.Q. , c. C-29, a. 18; 1993, c. 25, a. 11, version révisée 1998).

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

Les intentions éducatives précisent la contribution de chaque domaine d'études de la formation générale commune, propre et complémentaire en vue de l'atteinte des buts de la formation générale. Pour ce qui est de la formation générale commune et propre, les intentions éducatives comprennent : un énoncé général du rôle de chaque domaine d'études; les principes qui sous-tendent ce rôle; la contribution de chaque domaine, sous forme de résultats attendus, à l'atteinte des buts de la formation générale en fonction des connaissances, des habiletés et des attitudes; une explicitation de la séquence des objectifs et standards.

Le texte de ces intentions éducatives se trouve à la fin du présent document.

^{***} En Sciences, lettres et arts, la composante de formation complémentaire est assurée par la composante de formation spécifique.

LISTE DES OBJECTIFS DU PROGRAMME : 59 1/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : 15 1/3 ou 16 2/3 unités

- 0001 Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0002 Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.
- 0003 Apprécier des textes de la littérature québécoise.
- 00B1 Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.
- 000E Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.

Le collège doit permettre la poursuite d'au moins deux des trois objectifs d'éducation physique.

- 0064 Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.
- 0065 Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.
- 0066 Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.
- 0015 Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.
ou
- 0007 Communiquer en anglais avec une certaine aisance.
ou
- 0008 Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.
ou
- 0009 Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE : 6 unités

- 000K Produire différents types de discours oraux et écrits.
- 000T Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.
- 0016 Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage
ou courant liées à son champ d'études.
- 000M Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression
ou d'usage courant liées à son champ d'études.

000N Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant ou liées à son champ d'études.

000P Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.

FORMATION SPÉCIFIQUE : 36 2/3 ou 38 unités

Objectifs et standards communs à tous les étudiants du programme

01Y0 Apprécier l'apport des œuvres littéraires et philosophiques à l'expérience humaine.

01Y1 Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul différentiel.

01Y2 Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul intégral.

01Y3 Analyser des phénomènes à l'aide de la méthode statistique.

01Y4 Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.

01Y5 Analyser les relations qui, entre structures et fonctions, caractérisent le vivant en évolution dans son environnement.

01Y6 Résoudre des problèmes reliés aux transformations chimiques de la matière.

01Y7 Interpréter des phénomènes naturels à l'aide de modèles de la physique mécanique.

01Y8 Montrer l'importance des héritages historiques dans le développement de la civilisation occidentale.

01Y9 Considérer l'influence de facteurs individuels et sociaux sur le comportement humain.

01YA Porter un jugement de fait sur la dynamique des changements sociaux.

01YB Traiter de questions contemporaines reliées à l'économie et à la politique internationale.

01YC Interpréter des œuvres du domaine des arts de différentes époques.

01YD Créer des œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles.

01YE Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme Sciences, lettres et arts.

Au moins trois objectifs et standards parmi les objectifs ci-dessous mentionnés, dont obligatoirement deux en Sciences de la nature et un, soit en Arts, soit en Sciences humaines.

01YF Interpréter des phénomènes naturels à l'aide des lois de l'électricité et du magnétisme.

01YG Interpréter des phénomènes naturels à l'aide des lois de l'optique, de la physique ondulatoire et de la physique moderne.

01YH Analyser des mécanismes réactionnels.

01YJ Analyser, dans une perspective évolutive, l'adaptation d'organismes pluricellulaires à leur milieu.

01YK Réaliser une production artistique.

01YL Discuter de grands problèmes de notre temps selon plus d'une approche propre aux sciences humaines.

01YM Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte.

01YN Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.

01YP Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.

DEUXIÈME PARTIE :
OBJECTIFS ET STANDARDS DU PROGRAMME

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le propos du texte. 2. Repérer et classer des thèmes et des procédés stylistiques. 3. Choisir les éléments d'analyse. 4. Élaborer un plan de rédaction. 5. Rédiger et réviser une analyse littéraire ou un commentaire composé ou une explication de texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation juste des éléments importants du propos du texte. 2.1 Relevé des principales manifestations thématiques et stylistiques. 2.2 Classement approprié des principales manifestations thématiques et stylistiques. 3.1 Liens pertinents entre le propos du texte, les manifestations thématiques et les manifestations stylistiques. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de rédaction. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Utilisation appropriée des éléments d'analyse. 5.2 Pertinence des exemples choisis. 5.3 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.4 Précision et richesse du vocabulaire. 5.5 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.6 Respect du registre de langue approprié. 5.7 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.8 Rédaction d'un texte d'au moins 700 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 2-2-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Expliquer les représentations du monde contenues dans des textes littéraires de genres variés et de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître le traitement d'un thème dans un texte. 2. Situer le texte dans son contexte culturel et sociohistorique. 3. Dégager les rapports entre le réel, le langage et l'imaginaire. 4. Élaborer un plan de dissertation. 5. Rédiger et réviser une dissertation explicative. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé des procédés stylistiques et littéraires utilisés pour le développement du thème. 2.1 Mention des éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 3.1 Liens pertinents entre le thème, les procédés stylistiques et littéraires, et les éléments significatifs du contexte culturel et sociohistorique. 4.1 Choix judicieux des idées principales et des idées secondaires du plan de la dissertation. 4.2 Pertinence et cohérence du plan. 4.3 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Développement approprié des idées. 5.3 Pertinence des exemples choisis. 5.4 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.5 Précision et richesse du vocabulaire. 5.6 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.7 Respect du registre de langue approprié. 5.8 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.9 Rédaction d'une dissertation explicative d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Français</p> <p>Pondération : 3-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 1/3</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier des textes de la littérature québécoise.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les caractéristiques de textes de la littérature québécoise. 2. Comparer des textes. 3. Déterminer un point de vue critique. 4. Élaborer un plan de rédaction. 5. Rédiger et réviser une dissertation critique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description appropriée des représentations du monde contenues ou exprimées dans des textes de la littérature québécoise. 2.1 Choix pertinent des critères de comparaison. 2.2 Relevé des ressemblances et des différences significatives entre des textes littéraires. 3.1 Pertinence du point de vue critique. 4.1 Pertinence et cohérence du plan. 4.2 Structure du plan de rédaction en trois parties : introduction, développement et conclusion. 5.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 5.2 Emploi d'arguments appropriés. 5.3 Justification du point de vue critique. 5.4 Pertinence des exemples choisis. 5.5 Organisation logique du paragraphe et des paragraphes entre eux. 5.6 Précision et richesse du vocabulaire. 5.7 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.8 Respect du registre de langue approprié. 5.9 Respect des règles de présentation d'une production écrite. 5.10 Rédaction d'une dissertation critique d'au moins 900 mots.

ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE

Discipline : Français
Pondération : 3-1-4
Nombre d'unités : 2 2/3

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE : PHILOSOPHIE		CODE : 00B1
OBJECTIF	STANDARD	
Énoncé de la compétence		
Traiter d'une question philosophique de façon rationnelle.		
Éléments		
1. Distinguer la philosophie des autres discours sur la réalité.	1.1 Reconnaissance des principales caractéristiques de la philosophie : projets, objets, méthodes.	
	1.2 Identification des principales différences entre le discours philosophique et les discours scientifique et religieux.	
	1.3 Présentation de l'avènement de la philosophie et de quelques moments de son évolution.	
2. Présenter la contribution de philosophes de la tradition gréco-latine au traitement de questions.	2.1 Formulation cohérente de la pensée de l'auteur.	
	2.2 Référence au contexte sociohistorique de la contribution.	
	2.3 Reconnaissance de l'intérêt actuel de la contribution.	
3. Produire une argumentation sur une question philosophique.	3.1 Élaboration d'une problématique philosophique sur une question : énoncé de la question, définition des concepts clés, présentation des aspects philosophiques du problème et des enjeux, référence à un ou des philosophes.	
	3.2 Formulation d'une thèse et présentation d'arguments, d'objections et de réfutations.	
	3.3 Respect des règles de l'argumentation.	
	3.4 Rédaction d'un texte argumentatif d'au moins 700 mots.	
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE		
Discipline :	Philosophie	
Pondération :	3-1-3	
Nombre d'unités :	2 1/3	
Précision :	Pour le programme d'études préuniversitaires Sciences, lettres et arts, en application de l'article 13 du RREC et visant l'article 7, le Ministre autorise la possibilité de mettre en œuvre cet objectif selon les prescriptions suivantes :	
Discipline :	Philosophie	
Pondération :	2-1-3	
Nombre d'unités :	2	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter des conceptions philosophiques de l'être humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Caractériser quelques conceptions philosophiques modernes et contemporaines de l'être humain. 2. Situer les conceptions examinées dans leur contexte et dans les courants de pensée correspondants. 3. Comparer des conceptions philosophiques de l'être humain à propos de problèmes actuels ou de thèmes communs. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Présentation des principales caractéristiques des conceptions : concepts, principes et présupposés. 1.2 Usage approprié des concepts clés. 2.1 Exposition de certains aspects significatifs du contexte historique d'émergence de ces conceptions. 2.2 Démonstration suffisante de liens entre les conceptions et les courants de pensée dans lesquels elles s'inscrivent. 3.1 Exposé des principales ressemblances et différences entre les conceptions. 3.2 Reconnaissance des conséquences pour la pensée et l'action des conceptions examinées. 3.3 Prise de position critique et argumentée à l'égard d'une conception. 3.4 Rédaction d'une dissertation d'au moins 800 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Pondération : 3-0-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

**Pour le programme Sciences, lettres et arts, le collège doit permettre la poursuite
d'au moins deux des trois objectifs d'éducation physique ;
il peut aussi offrir les trois objectifs.***

* Pour le programme d'études préuniversitaires Sciences, lettres et arts; en application de l'article 13 du RREC et visant l'article 7, le Ministre autorise la possibilité d'offrir le programme avec un nombre total de 2 unités dans le domaine de l'éducation physique.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Situer sa pratique de l'activité physique parmi les habitudes de vie favorisant la santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir la relation entre son mode de vie et sa santé. 2. Pratiquer l'activité physique selon une approche favorisant la santé. 3. Reconnaître ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique de l'activité physique de façon régulière. 4. Proposer des activités physiques favorisant sa santé. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation appropriée de la documentation. 1.2 Liens pertinents entre ses principales habitudes de vie et leurs incidences sur la santé. 2.1 Respect des règles inhérentes aux activités physiques pratiquées, dont les règles de sécurité. 2.2 Respect de ses capacités dans la pratique des activités physiques. 3.1 Utilisation correcte des données d'évaluation quantitative et qualitative sur le plan physique. 3.2 Relevé de ses principaux besoins et de ses principales capacités sur le plan physique. 3.3 Relevé de ses principaux facteurs de motivation liés à une pratique régulière de l'activité physique. 4.1 Choix pertinent et justifié d'activités physiques selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 1-1-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Améliorer son efficacité lors de la pratique d'une activité physique.</p> <p>Élément</p> <p>1. Appliquer une démarche conduisant à l'amélioration de son efficacité dans la pratique d'une activité physique.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Relevé initial de ses habiletés et de ses attitudes dans la pratique de l'activité.</p> <p>1.2 Mention de ses attentes et de ses besoins au regard de ses capacités liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.3 Formulation correcte d'objectifs personnels.</p> <p>1.4 Mention des moyens pour atteindre ses objectifs.</p> <p>1.5 Respect des règles inhérentes à l'activité physique pratiquée, dont les règles de sécurité.</p> <p>1.6 Évaluation périodique de ses habiletés et de ses attitudes liées à la pratique de l'activité.</p> <p>1.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique de l'activité.</p> <p>1.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.</p> <p>1.9 Amélioration sensible des habiletés motrices exigées par l'activité.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique</p> <p>Pondération : 0-2-1</p> <p>Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Démontrer sa capacité à prendre en charge sa pratique de l'activité physique dans une perspective de santé.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Harmoniser sa pratique efficace de l'activité physique dans une approche favorisant la santé. 2. Gérer un programme personnel d'activités physiques. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Pratique d'une activité physique respectant l'équilibre entre la recherche d'efficacité et les facteurs favorisant la santé. 2.1 Mention de ses priorités selon ses besoins, ses capacités et ses facteurs de motivation liés à la pratique régulière de l'activité physique. 2.2 Formulation correcte d'objectifs à atteindre dans son programme personnel. 2.3 Choix pertinent de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.4 Planification appropriée des conditions de réalisation de l'activité ou des activités à pratiquer dans son programme personnel. 2.5 Choix pertinent des critères mesurant l'atteinte des objectifs du programme. 2.6 Relevé périodique du temps investi et des activités physiques accomplies durant le programme. 2.7 Interprétation significative des progrès faits et des difficultés éprouvées lors de la pratique d'activités. 2.8 Adaptations périodiques et pertinentes de ses objectifs ou des moyens utilisés.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Éducation physique Pondération : 1-1-1 Nombre d'unités : 1</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Comprendre et exprimer des messages simples en anglais.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral simple. 2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3. S'exprimer oralement. 4. Rédiger un texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'au moins trois minutes exprimé à un débit normal et comportant un vocabulaire d'usage courant. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 500 mots. 3.1 Communication intelligible d'environ deux minutes élaborée à partir de consignes précises. 3.2 Formulation acceptable de questions et réponses en situation d'interaction. 3.3 Échanges d'idées pertinents. 3.4 Prononciation, intonation et débit acceptables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 200 mots, constitué de phrases complètes, sur un sujet familier. 4.2 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>future</i>.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral authentique. 2. Dégager le sens d'un texte d'intérêt général. 3. S'exprimer oralement. 4. Rédiger un texte. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance de la suite logique d'éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales d'un texte d'environ 750 mots. 2.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments. 3.1 Communication intelligible, structurée et cohérente d'au moins trois minutes à partir d'un sujet d'intérêt général. 3.2 Formulation de questions pertinentes en situation d'interaction; questions généralement grammaticalement correctes. 3.3 Emploi généralement correct de verbes au passé. 3.4 Prononciation, intonation et débit convenables. 4.1 Rédaction d'un texte clair et cohérent d'environ 300 mots. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique avec une attention plus particulière à quelques <i>modals</i> et à des temps de verbe parmi les suivants : <i>simple present</i> et <i>present continuous</i>, <i>simple past</i> et <i>past continuous</i>, <i>present perfect</i>, <i>future</i>.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais sur des thèmes sociaux, culturels ou littéraires.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 2. Dégager le sens d'un texte authentique à portée socioculturelle ou littéraire. 3. Exprimer oralement un message sur des sujets à portée socioculturelle ou littéraire. 4. Rédiger un texte sur une question à portée socioculturelle ou littéraire. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des idées essentielles d'un message après une seule écoute. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Distinction précise des principaux éléments du texte. 2.3 Identification de la structure du texte. 2.4 Identification de l'intention de l'auteur. 3.1 Communication claire et cohérente d'au moins cinq minutes faisant référence à un ou des documents. 3.2 Utilisation généralement correcte du code grammatical et du niveau de langue. 3.3 Emploi du vocabulaire pertinent par rapport au sujet traité. 3.4 Prononciation, intonation et débit généralement corrects. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 400 mots comportant au moins trois idées distinctes liées logiquement entre elles. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Utilisation généralement correcte des temps de verbe exigés par le contexte. 4.4 Utilisation satisfaisante d'une variété de structures de phrases.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde Pondération : 2-1-3 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter en anglais de thèmes culturels et littéraires.</p> <p>Éléments</p> <p>1. Présenter oralement l'analyse d'une production socioculturelle ou littéraire en version originale anglaise.</p> <p>2. Rédiger l'analyse d'une œuvre littéraire en version originale anglaise ou d'un thème à portée socioculturelle.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication claire, cohérente et structurée d'au moins six minutes.</p> <p>1.2 Utilisation d'arguments pertinents et justifiés.</p> <p>1.3 Utilisation du niveau de langue et du registre appropriés.</p> <p>1.4 Emploi nuancé du vocabulaire approprié au sujet traité.</p> <p>1.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical.</p> <p>2.1 Analyse structurée, cohérente et claire d'au moins 600 mots.</p> <p>2.2 Utilisation appropriée d'une variété de structures de phrases.</p> <p>2.3 Emploi d'un vocabulaire diversifié et nuancé.</p> <p>2.4 Emploi approprié d'une variété de marqueurs de relation.</p> <p>2.5 Degré assez élevé de précision dans l'application du code grammatical et orthographique.</p> <p>2.6 Utilisation d'un style, d'un niveau de langue et d'un registre appropriés à l'analyse.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Pondération : 2-1-3</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Produire différents types de discours oraux et écrits.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les caractéristiques de la situation de communication dans des discours d'ordre culturel ou d'un autre ordre. 2. Déterminer un sujet et un objectif de communication. 3. Rechercher l'information dans des discours littéraires ou non littéraires. 4. Élaborer une stratégie en fonction de la situation et de l'objectif de communication. 5. Rédiger et présenter des textes du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 6. Préparer et présenter des discours oraux du type informatif, critique ou expressif, liés notamment au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Mise en évidence précise des composantes de la situation de communication. 1.2 Relevé des facteurs contextuels de la situation de communication. 1.3 Établissement de liens entre les composantes et les facteurs de la situation de communication. 2.1 Choix justifié d'un sujet et d'un objectif de communication. 3.1 Choix approprié des sources d'information. 3.2 Choix pertinent des éléments d'information. 4.1 Choix judicieux des procédés à utiliser dans la situation de communication. 4.2 Choix judicieux des moyens d'expression. 5.1 Respect des règles définissant les différents types de textes. 5.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le texte écrit. 5.3 Précision et richesse du vocabulaire. 5.4 Respect des règles orthographiques, grammaticales, syntaxiques et de ponctuation. 5.5 Respect des règles de présentation d'un texte écrit. 6.1 Utilisation pertinente des éléments liés à la présentation d'un discours oral. 6.2 Respect de la situation et de l'objectif de communication dans le discours oral. 6.3 Précision et richesse du vocabulaire. 6.4 Respect des aspects du code linguistique propres au discours oral.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Nombre d'heures-contact : Nombre d'unités :</p>	<p>Français 60 2</p>

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement sur des problèmes éthiques de la société contemporaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager la dimension éthique de l'action dans ses aspects personnels, sociaux et politiques. 2. Présenter quelques théories philosophiques, éthiques et politiques. 3. Appliquer ces théories à des situations actuelles, choisies notamment dans le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. 4. Défendre une position critique à propos d'une situation problématique. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Définition des notions de base de l'éthique. 1.2 Utilisation appropriée des notions. 1.3 Élaboration de la problématique éthique d'une situation personnelle, sociale et politique. 2.1 Présentation de quelques grands modèles philosophiques d'interprétation des problèmes relatifs à l'action et aux valeurs : contexte historique, concepts et principes. 3.1 Reconnaissance des principales composantes de la situation : contexte, faits et personnes. 3.2 Formulation des questions éthiques relatives à la situation. 3.3 Mise en évidence des conflits de valeurs et des enjeux. 3.4 Application de deux discours philosophiques à la discussion de ces questions. 4.1 Appréciation de divers choix quant à l'action à l'aide de théories philosophiques. 4.2 Justification rationnelle de la position choisie. 4.3 Rédaction d'une dissertation d'au moins 900 mots.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Philosophie</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais de façon simple en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2. Dégager le sens d'un texte authentique lié à son champ d'études. 3. Communiquer un bref message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger un court texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 2.1 Reconnaissance du sens général et des idées principales du message. 3.1 Communication intelligible d'une durée de quelques minutes. 3.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 3.3 Propos pertinents. 3.4 Application satisfaisante du code grammatical. 4.1 Texte clair et cohérent d'environ 200 mots. 4.2 Emploi de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application satisfaisante du code grammatical et orthographique. 4.4 Utilisation satisfaisante de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer en anglais avec une certaine aisance en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2. Dégager les éléments utiles d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4. Rédiger un texte lié à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles d'un message d'environ cinq minutes. 1.2 Reconnaissance d'une suite logique des éléments du message. 2.1 Reconnaissance du sens général. 2.2 Repérage des éléments utiles pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation convenable de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication claire et cohérente accessible à un non expert. 3.2 Communication appropriée à la situation. 3.3 Utilisation convenable de termes liés au champ d'études. 3.4 Application convenable du code grammatical. 4.1 Rédaction claire et cohérente d'un texte d'environ 300 mots, lié à son champ d'études, accessible à un non expert. 4.2 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.3 Emploi convenable de termes de base liés à son champ d'études. 4.4 Utilisation convenable de procédés de communication liés à son champ d'études.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde Nombre d'heures-contact : 45 Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec aisance en anglais en utilisant des formes d'expression d'usage courant liées à son champ d'études.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Dégager le sens d'un message oral lié à son champ d'études. 2. Dégager les éléments pertinents d'un texte authentique lié à son champ d'études pour accomplir une tâche précise. 3. Communiquer un message oral lié à son champ d'études. 4. Produire des communications écrites liées à son champ d'études. 	<p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Reconnaissance du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 2.1 Identification du sens général. 2.2 Repérage des éléments pertinents pour accomplir une tâche précise. 2.3 Utilisation pertinente de l'information pour accomplir une tâche précise. 3.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert. 3.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication. 3.3 Emploi approprié des termes liés à son champ d'études. 4.1 Rédaction cohérente et claire d'un texte d'environ 500 mots accessible à un non expert. 4.2 Emploi efficace de termes liés à son champ d'études. 4.3 Application convenable du code grammatical et orthographique. 4.4 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer de façon nuancée en anglais dans différentes formes de discours.</p> <p>Éléments</p> <p>1. Communiquer un message oral lié à son champ d'études.</p> <p>2. Analyser des textes complexes.</p> <p>3. Rédiger un texte lié à son champ d'études.</p> <p>4. S'exprimer en anglais à partir de sources en français.</p>	<p>Critères de performance</p> <p>1.1 Communication substantielle, riche en information, accessible à un non expert.</p> <p>1.2 Adéquation entre le message, l'intention et la situation de communication.</p> <p>1.3 Emploi judicieux du vocabulaire.</p> <p>1.4 Utilisation correcte du code grammatical.</p> <p>1.5 Démonstration de sa capacité à défendre son point de vue.</p> <p>2.1 Reconnaissance de différents types de discours : expressif et littéraire, informatif, incitatif, critique, scientifique et technique.</p> <p>2.2 Reconnaissance des facteurs linguistiques, socioculturels et contextuels qui enrichissent et limitent la communication écrite.</p> <p>2.3 Établissement des liens entre les éléments de la communication : intention, interlocutrice ou interlocuteur, situation, code, message, interaction implicite et explicite.</p> <p>3.1 Rédaction cohérente, claire et nuancée d'un texte d'environ 600 mots, accessible à un non expert.</p> <p>3.2 Adéquation entre les procédés de communication choisis, le type de document et la situation de communication.</p> <p>3.3 Utilisation précise, nuancée et efficace du code grammatical et de la terminologie.</p> <p>4.1 Respect du sens.</p> <p>4.2 Formulation généralement appropriée avec une attention plus particulière aux niveaux de langue et aux sources d'interférence telles que les faux amis et les différences de syntaxe.</p> <p>4.3 Emploi d'une terminologie équivalente.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Anglais, langue seconde</p> <p>Nombre d'heures-contact : 45</p> <p>Nombre d'unités : 2</p>	

FORMATION SPÉCIFIQUE

***OBJECTIFS ET STANDARDS COMMUNS
À TOUS LES ÉTUDIANTS***

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Apprécier l'apport des œuvres littéraires et philosophiques à l'expérience humaine.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Établir la continuité historique des œuvres. 2. Reconnaître des influences communes d'œuvres littéraires et philosophiques. 3. Montrer comment la philosophie et la littérature interagissent avec le développement des sciences et des arts. 4. Discourir de l'apport d'œuvres littéraires et philosophiques à l'expérience humaine. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>À l'occasion de l'ensemble des activités d'apprentissage permettant l'atteinte des sept objectifs et standards en langue d'enseignement et littérature et en philosophie.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Lecture de quatorze œuvres marquantes en littérature et de six en philosophie. 1.2 Mise en perspective de l'œuvre dans son courant ou son époque. 1.3 Détermination de la place et de l'importance de l'œuvre dans l'histoire de la littérature et de la philosophie. 2.1 Mise en évidence des éléments communs et significatifs des œuvres littéraires et philosophiques comparées. 2.2 Caractérisation, dans une œuvre, des éléments philosophiques et des éléments littéraires. 2.3 Explication de l'influence commune des œuvres comparées sur leur époque. 3.1 Association pertinente des œuvres littéraires et philosophiques aux réalisations scientifiques et artistiques. 3.2 Comparaison des champs du savoir quant à leurs méthodes, à leurs objets, à leurs limites et à leurs fins. 4.1 Description de l'expérience humaine que traduit l'œuvre. 4.2 Critique de la pertinence actuelle de l'œuvre. 4.3 Comparaison ou confrontation d'œuvres, d'auteurs ou d'auteurs. 4.4 Rédaction de textes sur la littérature d'au moins 800, 900 et 1000 mots et de textes sur la philosophie d'au moins 1000, 1100 et 1200 mots. 4.5 Présentation d'exposés oraux.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul différentiel.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Modéliser le problème sous forme d'une fonction réelle à une variable. 2. Appliquer les méthodes du calcul différentiel à la résolution du problème. 3. Évaluer les résultats obtenus en fonction du problème à résoudre. 4. Justifier la démarche de résolution de problèmes. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description claire des variables pertinentes. 1.2 Formulation exacte de la fonction. 1.3 Représentation graphique appropriée à la fonction. 2.1 Utilisation appropriée des concepts de limite et de dérivée. 2.2 Choix pertinent des règles et des techniques de calcul de limites et de dérivation. 2.3 Application correcte des règles et des techniques de calcul de limites et de dérivation. 2.4 Manipulations algébriques conformes aux règles. 2.5 Exactitude des calculs. 3.1 Interprétation juste des résultats. 3.2 Formulation claire et précise de l'interprétation. 3.3 Critique de la vraisemblance des résultats. 4.1 Présentation rigoureuse de la démarche. 4.2 Justification des étapes de la démarche. 4.3 Utilisation d'une terminologie appropriée.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Mathématique</p> <p>Pondération : 2-2-2</p> <p>Nombre d'unités : 2</p> <p>Précisions :</p> <p>Fonctions : algébriques, exponentielles, logarithmiques, trigonométriques et trigonométriques inverses.</p> <p>Limite : approche intuitive, propriétés, calculs de limites, continuité, asymptotes.</p> <p>Dérivée : interprétation géométrique, définition, règles et techniques usuelles, dérivation de fonctions composées et dérivation implicite.</p> <p>Étude de la dérivée première et seconde : croissance et extrema d'une fonction, concavité et points d'inflexion.</p> <p>Applications : méthode de Newton, étude de courbes, règle de l'Hospital, problèmes d'optimisation, taux de variation.</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes du calcul intégral.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Modéliser le problème. 2. Appliquer les méthodes appropriées du calcul intégral à la résolution du problème. 3. Évaluer les résultats obtenus en fonction du problème à résoudre. 4. Justifier la démarche de résolution de problèmes. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Formulation exacte de la fonction, de l'intégrale ou de la série. 1.2 Représentation graphique appropriée de la situation. 2.1 Utilisation appropriée des concepts d'intégrale et de série. 2.2 Choix pertinent et application correcte des règles et des techniques d'intégration. 2.3 Utilisation appropriée des techniques d'analyse des suites et des séries. 2.4 Manipulations algébriques conformes aux règles. 2.5 Exactitude des calculs. 3.1 Interprétation juste des résultats. 3.2 Formulation claire et précise de l'interprétation. 3.3 Critique de la vraisemblance des résultats. 4.1 Présentation rigoureuse de la démarche. 4.2 Justification des étapes de la démarche. 4.3 Utilisation d'une terminologie appropriée.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Mathématique</p> <p>Pondération : 2-2-2</p> <p>Nombre d'unités : 2</p> <p>Précisions :</p> <p>Intégrale indéfinie : primitive, propriétés, règles et techniques d'intégration usuelles, équations différentielles à variables séparables.</p> <p>Intégrale définie : définition, propriétés, théorème fondamental du calcul différentiel et intégral.</p> <p>Applications : calcul d'aires et de volumes, intégrales impropres.</p> <p>Séries : définition, propriétés, convergence de séries numériques et de séries de puissance, séries de Taylor et de Maclaurin.</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des phénomènes à l'aide de la méthode statistique.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Choisir les techniques d'analyse statistique en fonction du ou des phénomènes étudiés. 2. Décrire les caractéristiques du ou des phénomènes étudiés. 3. Calculer la probabilité de réalisation d'événements. 4. Déduire les caractéristiques de la population à partir de données d'un échantillon. 5. Interpréter les résultats obtenus. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>À l'aide d'une calculatrice à affichage graphique. À l'aide d'un logiciel de traitement des données. À l'aide de tables et de formules statistiques. À partir de séries de données réelles.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des caractéristiques quantitatives nécessaires à l'analyse statistique. 1.2 Désignation exacte de la population visée et des variables pertinentes. 1.3 Choix approprié des techniques d'analyse statistique. 2.1 Organisation judicieuse des données sous forme de tableaux et de graphiques. 2.2 Calcul précis des mesures de tendance centrale, de position, de dispersion et d'association. 3.1 Reconnaissance des situations impliquant le hasard. 3.2 Utilisation appropriée des algorithmes de dénombrement : permutations, arrangements, combinaisons. 3.3 Calcul juste de la probabilité d'un événement. 3.4 Exactitude de la distribution de probabilité d'une variable aléatoire discrète. 3.5 Calcul précis de l'espérance mathématique et de la variance. 3.6 Utilisation appropriée des modèles probabilistes : binomiale, Poisson, normale, Student, khi-carré. 4.1 Choix judicieux de la méthode d'échantillonnage. 4.2 Utilisation appropriée des concepts d'estimation et de test d'hypothèses. 4.3 Estimation juste des paramètres de la population. 4.4 Application rigoureuse d'un test d'hypothèses. 5.1 Interprétation juste des résultats de l'analyse statistique. 5.2 Formulation claire et précise de l'interprétation. 5.3 Utilisation appropriée de la terminologie.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de compétence</p> <p>Résoudre des problèmes à l'aide de méthodes de l'algèbre linéaire et de la géométrie vectorielle.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Modéliser un problème sous forme matricielle ou vectorielle. 2. Appliquer les méthodes de calcul matriciel et vectoriel à la résolution du problème. 3. Évaluer les résultats obtenus en fonction du problème à résoudre. 4. Justifier la démarche de résolution de problèmes. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Traduction juste du problème sous forme de vecteurs ou de matrices. 1.2 Représentation matricielle exacte du système d'équations linéaires. 1.3 Représentation graphique exacte des vecteurs dans le plan et dans l'espace. 1.4 Représentation appropriée d'un nombre complexe. 2.1 Utilisation appropriée des concepts de matrice et de vecteurs. 2.2 Exécution juste des opérations matricielles ou vectorielles. 2.3 Utilisation appropriée des propriétés des matrices et des vecteurs. 2.4 Résolution exacte d'un système d'équations linéaires. 2.5 Formulation exacte de l'équation de lieux géométriques de l'espace. 2.6 Représentation juste de lieux géométriques de l'espace. 2.7 Application correcte des opérations sur les nombres complexes. 2.8 Manipulations algébriques conformes aux règles. 2.9 Exactitude des calculs. 3.1 Interprétation juste des résultats. 3.2 Formulation claire et précise de l'interprétation. 3.3 Critique de la vraisemblance des résultats. 4.1 Présentation rigoureuse de la démarche. 4.2 Justification des étapes de la démarche. 4.3 Utilisation d'une terminologie appropriée.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Mathématique</p> <p>Pondération : 2-2-2</p> <p>Nombre d'unités : 2</p> <p>Précisions :</p> <p>Matrices et déterminants : définitions, propriétés, opérations, applications, démonstrations. Méthodes de Gauss-Jordan, de Cramer et de la matrice inverse pour résoudre des systèmes d'équations linéaires. Vecteurs géométriques et algébriques : définition, représentation, propriétés, opérations, applications, démonstrations. Produits de vecteurs : scalaire, vectoriel, mixte. Espace vectoriel : repère, base, dimension, combinaison linéaire, indépendance linéaire. Études de lieux géométriques : droite dans \mathbb{R}^2 et \mathbb{R}^3, plan dans \mathbb{R}^3, positions relatives, intersections, calculs de distances et d'angles. Nombres complexes : représentations (algébrique, vectorielle, trigonométrique, polaire), opérations, propriétés, théorèmes.</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser les relations qui, entre structures et fonctions, caractérisent le vivant en évolution dans son environnement.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire chez le vivant, selon son niveau d'organisation, ses caractéristiques structurelles et fonctionnelles émergentes. 2. Établir d'un point de vue systémique les processus cellulaires fondamentaux du vivant. 3. Expliquer l'évolution et la complexification du vivant dans un écosystème. 4. Analyser les principes régulateurs assurant la survie des organismes unicellulaires et pluricellulaires. 5. Vérifier expérimentalement des phénomènes physico-chimiques propres au vivant. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. En équipe pour le laboratoire. À l'aide de logiciels. À l'occasion d'un travail écrit ou d'un travail en laboratoire suivi d'un rapport.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description précise des niveaux d'organisation. 1.2 Mise en relation juste des composantes et des structures émergentes à mesure que le vivant se complexifie. 2.1 Description appropriée de l'organisation de structures-fonctions délimitant la dynamique cellulaire. 2.2 Distinction claire des différents métabolismes énergétiques en fonction de l'évolution du vivant. 2.3 Interprétation correcte du rôle de la régulation génique sur l'évolution cellulaire. 3.1 Distinction justifiée de certains modèles d'évolution. 3.2 Identification claire de facteurs biologiques, environnementaux et sociaux sur les niveaux d'organisation du vivant. 3.3 Désignation dans le développement de la technologie des enjeux d'ordre éthique concernant le vivant. 4.1 Identification appropriée de processus de régulation de divers niveaux d'organisation du vivant. 4.2 Identification appropriée de processus de communication intra et intercellulaires. 4.3 Mise en relation juste des mécanismes de régulation et de survie des organismes. 5.1 Observation systématique de spécimens et de phénomènes. 5.2 Recours à des techniques expérimentales de la biologie. 5.3 Mise en relation juste d'une hypothèse et de sa validation par l'observation ou un montage expérimental. 5.4 Présentation correcte dans un rapport des résultats obtenus.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Biologie</p> <p>Pondération : 3-2-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p> <p>Précisions : Diversité des vivants et leurs caractéristiques générales. Niveaux d'organisation. Perspective évolutive. Organisation du niveau moléculaire. Caractéristiques et fonctions des molécules inorganiques et organiques du vivant. Organisation au niveau cellulaire. Procaryotes et eucaryotes. Description de la morphologie cellulaire : membrane plasmique, organismes cytoplasmiques et noyau. Physiologie de la cellule : cellule et énergie (photosynthèse, respiration, fermentation, chimiosynthèse); codage de l'information (ADN et codage, synthèse des produits). Réplication de l'ADN et division cellulaire. Différenciation cellulaire. Perspective évolutive. Organisation au niveau de l'organisme. Homéostasie dans un système donné. Organisation au niveau de l'écosystème. Exemples d'homéostasies. Gestion de l'environnement par l'homme. Perspective évolutive.</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Résoudre des problèmes reliés aux transformations chimiques de la matière.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> Analyser des propriétés des éléments à l'aide du modèle probabiliste. Prévoir la structure électronique des molécules. Analyser quantitativement des transformations chimiques. Prévoir les interactions dans les phases condensées de la matière. Expérimenter des transformations chimiques. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'aide du tableau périodique. À l'aide de logiciels. Au laboratoire, avec un mode opératoire sécuritaire. À l'occasion de la rédaction d'un rapport.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> Utilisation juste du vocabulaire chimique. Interprétation juste du spectre de l'atome d'hydrogène. Mise en évidence des bases de la mécanique quantique. Interprétation juste des quatre nombres quantiques. Édification correcte du tableau périodique. Modélisation juste des structures atomiques. Représentation exacte des structures moléculaires. Description de la formation de la liaison covalente. Identification correcte des types de liaisons covalentes. Schématisation adéquate en deux et en trois dimensions de molécules organiques. Application juste des modèles de base de la liaison covalente. Identification correcte de la nature d'une équation chimique. Écriture appropriée d'une réaction. Application juste des lois pondérales. Application juste des règles de nomenclature. Application juste du concept de l'équilibre. Application juste des lois d'oxydoréduction. Identification correcte des attractions intermoléculaires. Évaluation juste de l'énergie des attractions intermoléculaires. Mise en relation appropriée avec les propriétés physiques des composés. Respect d'une démarche scientifique, du protocole expérimental et des techniques de base en laboratoire. Exploitation juste des mesures expérimentales. Rapport d'expérimentation conforme aux normes.
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Chimie</p> <p>Pondération : 3-2-3</p> <p>Nombre d'unités : 2 2/3</p> <p>Précisions : Structure atomique et propriétés des éléments. Modèle atomique, modèle probabiliste (nombres quantiques, orbitales, spectres atomiques, configuration); propriétés périodiques (énergie d'ionisation, affinité électronique, rayon atomique et ionique, électro-négativité); tableau périodique. Liaisons chimiques et structures moléculaires. Liaisons covalente, ionique, métallique et coordinante. Structures moléculaires : structures de Lewis, hybridation, modèle de Gillespie, résonance. Interactions moléculaires : polarité, liaisons de Van der Waals, liaisons hydrogènes, états de la matière, solubilité. Composés inorganiques et organiques : classes et nomenclature. Réactions chimiques. Aspects qualitatifs : réaction de substitution et d'oxydoréduction; équation et équilibrage. Aspects quantitatifs (stoechiométrie) : masse molaire, mole, réactif limitant; loi des gaz; concentration en solution. Aspects techniques de base : techniques de mesure, de séparation et d'isolement; synthèses simples.</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Interpréter des phénomènes naturels à l'aide de modèles de la physique mécanique.</p> <p>Éléments</p> <p>1. Décrire le phénomène.</p> <p>2. Modéliser le phénomène.</p> <p>3. Résoudre des problèmes associés aux phénomènes.</p> <p>4. Vérifier l'exactitude des modèles proposés.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. En équipe pour le laboratoire. À l'aide de logiciels. À partir d'un problème simple. À l'occasion d'un travail écrit ou d'un travail en laboratoire suivi d'un rapport.</p> <p>Critères de performance</p> <p>1.1 Utilisation appropriée de la terminologie. 1.2 Schématisation claire du phénomène étudié. 1.3 Identification des manifestations observables. 1.4 Établissement des relations entre les paramètres physiques et les causes du mouvement.</p> <p>2.1 Identification des variables pertinentes. 2.2 Choix judicieux des principes ou lois de la physique. 2.3 Application rigoureuse des principes ou des lois de la physique. 2.4 Construction d'une solution mathématique rigoureuse. 2.5 Prédiction plausible de l'évolution du phénomène. 2.6 Évaluation de la limite du modèle.</p> <p>3.1 Représentation claire de la situation. 3.2 Élaboration d'une solution mathématique rigoureuse. 3.3 Représentation mathématique et graphique juste. 3.4 Application exacte des outils mathématiques. 3.5 Critique de la vraisemblance des résultats.</p> <p>4.1 Identification claire du but de l'expérience. 4.2 Respect du protocole et des techniques de l'expérimentation. 4.3 Utilisation correcte du matériel de laboratoire. 4.4 Présentation systématique des données, des calculs et des résultats. 4.5 Estimation et calcul rigoureux des incertitudes. 4.6 Interprétation juste des résultats. 4.7 Production d'un rapport scientifique.</p>
ACTIVITÉS D'APPRENTISSAGE	
<p>Discipline : Physique Pondération : 3-2-3 Nombre d'unités : 2 2/3</p> <p>Précisions :</p> <p>Cinématique à une et à deux dimensions : mouvement uniformément accéléré, mouvement circulaire, projectiles, vitesses et accélérations relatives. Dynamique : lois de Newton, inertie, forces, action-réaction, systèmes inertiels et non inertiels, frottement. Principes de conservation : travail, énergie cinétique, puissance, énergie potentielle, gravitationnelle et élastique, quantité de mouvement.</p>	

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Montrer l'importance des héritages historiques dans le développement de la civilisation occidentale.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les composantes économiques, politiques, sociales, culturelles et idéologiques de caractère durable dans la civilisation occidentale. 2. Situer, dans le temps et dans l'espace, des phénomènes caractéristiques de la civilisation occidentale. 3. Expliquer des structures et des idéologies, caractéristiques de la civilisation occidentale. 4. Rédiger un travail de recherche sur un phénomène de continuité et de rupture de la civilisation occidentale. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>À partir d'un sujet donné. À l'aide de toute documentation pertinente.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Sélection pertinente de l'information. 1.2 Caractérisation juste des composantes. 1.3 Mise en contexte appropriée de l'héritage. 2.1 Description précise du contexte spatio-temporel. 2.2 Mise en relation exacte de l'héritage et de son contexte. 3.1 Caractérisation juste des structures et des idéologies. 3.2 Établissement de liens clairs et pertinents entre les structures et les idéologies et les faits historiques. 3.3 Formulation claire et logique du legs historique. 4.1 Définition du thème de la recherche. 4.2 Sélection pertinente des études portant sur le thème. 4.3 Classement juste des ouvrages. 4.4 Reconnaissance de la valeur des sources documentaires. 4.5 Formulation claire et précise de la question de recherche. 4.6 Synthèse pertinente des éléments d'information.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Considérer l'influence de facteurs individuels et sociaux sur le comportement humain.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les principales approches explicatives du comportement humain et des processus mentaux. 2. Caractériser le développement de la personnalité et la santé mentale. 3. Expliquer des comportements en recourant à des facteurs de nature biopsychosociale. 4. Relier les comportements individuels à des effets d'interaction groupe-individus. 5. Vérifier expérimentalement une hypothèse sur le comportement humain. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>À partir d'une problématique donnée. À l'aide de toute documentation pertinente.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Distinction claire des principales approches en psychologie. 1.2. Utilisation juste des concepts et du vocabulaire. 2.1 Relevé juste des étapes. 2.2 Description pertinente des processus. 3.1 Utilisation appropriée des concepts choisis. 3.2 Établissement de liens justes entre les faits et les facteurs explicatifs. 3.3 Formulation précise et exhaustive du phénomène étudié. 4.1 Description juste de l'influence des facteurs sociaux sur le comportement humain. 5.1 Énonciation juste d'une question de recherche. 5.2 Définition claire et précise d'un objectif de recherche. 5.3 Formulation d'une hypothèse pertinente et opérationnelle. 5.4 Mise au point d'un instrument de mesure en vue de vérifier l'hypothèse. 5.5 Analyse sommaire des résultats en fonction de l'hypothèse.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Porter un jugement de fait sur la dynamique des changements sociaux.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les faits sociaux à l'origine du phénomène étudié. 2. Expliquer les faits sociaux en tenant compte des facteurs culturels et structurels ainsi que de la signification des actions des individus et des groupes sociaux. 3. Faire le bilan des résultats obtenus. 4. Rédiger une analyse portant sur un phénomène social contemporain. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>À partir d'une problématique et d'une hypothèse données. À l'aide de toute documentation pertinente.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des éléments clés du contexte social des rapports sociaux. 1.2 Relevé des principales conduites sociales. 1.3 Relevé des acteurs sociaux en cause. 2.1 Utilisation appropriée des concepts choisis. 2.2 Justification explicite du cadre théorique. 2.3 Établissement de liens justes entre les faits et les facteurs explicatifs et les significations. 2.4 Formulation précise et exhaustive du phénomène étudié. 3.1 Anticipation des tendances sociales. 3.2 Prise de position cohérente en rapport avec l'analyse de la situation. 4.1 Collecte ou utilisation de données pertinentes. 4.2 Organisation des données en fonction du plan d'enquête. 4.3 Examen exhaustif des relations entre les variables. 4.4 Évaluation de l'hypothèse et des limites de la recherche. 4.5 Rédaction de l'analyse selon un plan descriptif, explicatif ou compréhensif.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Traiter de questions contemporaines reliées à l'économie et à la politique internationale.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Situer, dans le temps et dans l'espace, les rapports internationaux dans leur perspective tant politique qu'économique. 2. Caractériser les espaces politico-économiques mondiaux. 3. Analyser le processus d'internationalisation de l'économie et les stratégies des principaux acteurs économiques. 4. Rédiger une dissertation portant sur les éléments économique-politiques d'une situation internationale contemporaine. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>À partir d'un sujet donné. À l'aide de toute documentation pertinente.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Sélection pertinente de l'information. 1.2 Chronologie exacte et appropriée des rapports internationaux étudiés. 1.3 Description précise des relations politiques et économiques internationales. 2.1 Relevé des indicateurs pertinents de l'espace géopolitique étudié. 2.2 Mise en contexte juste de l'espace géopolitique étudié. 3.1 Choix pertinent et utilisation juste des concepts. 3.2 Caractérisation exacte des processus, des stratégies et des acteurs économiques. 3.3 Établissement de liens clairs et pertinents entre les processus et les stratégies des acteurs économiques. 3.4 Formulation juste des enjeux liés à la mondialisation de l'économie. 4.1 Respect des limites du sujet de la dissertation. 4.2 Utilisation appropriée des concepts. 4.3 Emploi d'arguments appropriés. 4.4 Justification du point de vue critique.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Interpréter des œuvres du domaine des arts de différentes époques.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les éléments constitutifs de l'œuvre. 2. Situer l'œuvre dans son courant artistique. 3. Relier des productions artistiques aux autres productions des champs des savoirs littéraire, scientifique, technologique et humaniste. 4. Commenter des œuvres d'art de différents courants artistiques et de différentes époques historiques. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À partir d'œuvres ou de parties d'œuvres nationales et internationales de différentes époques.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé exacte des moyens d'expression, des genres, des procédés et des outils propres à l'analyse d'une œuvre d'art. 1.2 Reconnaissance appropriée des similitudes et des différences de langages. 2.1 Caractérisation des courants artistiques et des époques historiques les plus mémorables. 2.2 Comparaison juste des caractéristiques formelles et iconographiques des courants artistiques. 2.3 Mise en relation de l'œuvre avec les spécificités du courant artistique. 3.1 Différenciation juste des concepts de synchronie et de diachronie. 3.2 Association pertinente d'œuvres avec des réalisations dans les autres champs du savoir. 4.1 Recherche et analyse pertinente de l'information. 4.2 Mise en relation des œuvres et de leur contexte sociohistorique. 4.3 Analyse des caractéristiques stylistiques et thématiques des œuvres. 4.4 Interprétation juste de leur signification.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Créer des œuvres bidimensionnelles et tridimensionnelles.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Distinguer les éléments du langage visuel. 2. Explorer des techniques de représentation spatiale. 3. Appliquer des techniques et des modes de représentation spatiale. 4. Justifier le choix de la technique par rapport au contenu de l'œuvre. 	<p>Contexte de réalisation À partir d'un sujet donné. À l'aide de matériaux, d'outils, d'équipement et de supports appropriés. À l'occasion d'une exposition ou d'une présentation publique.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Différenciation des qualités visuelles liées à l'espace, à la forme, à la matière et à la couleur. 1.2 Association des qualités visuelles d'espace, de forme, de matière et de couleur à l'œuvre à produire. 1.3 Emploi d'une terminologie descriptive. 2.1 Caractérisation des techniques dans la réalisation d'œuvres. 2.2 Manipulation sécuritaire des outils et de l'équipement. 2.3 Respect des étapes à franchir d'après les techniques et les procédés retenus. 3.1 Exploitation pertinente des procédés de représentation spatiale en deux et en trois dimensions. 3.2 Emploi créatif des matériaux et des supports. 3.3 Utilisation appropriée des outils et de l'équipement. 4.1 Établissement de liens pertinents entre l'idée ou le concept et la solution retenue. 4.2 Participation active à l'analyse critique de l'œuvre. 4.3 Manifestation d'ouverture d'esprit relativement à la critique. 4.4 Mention des contextes historique et artistique de la démarche de création.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Démontrer l'intégration personnelle d'apprentissages du programme Sciences, lettres et arts.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Prendre conscience de ses acquis de formation. 2. Appliquer ses acquis de formation dans des situations nouvelles. 3. Réaliser un projet original intégrant les acquis de formation. 4. Évaluer sa démarche d'intégration. 	<p>Contexte de réalisation Dans le cadre d'un projet individuel ou collectif. À l'occasion d'une présentation publique.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Relevé significatif de ses apprentissages. 2.1 Choix approprié des acquis selon les contextes de réalisation. 2.2 Utilisation appropriée des acquis. 3.1 Intégration judicieuse de disciplines des trois champs du savoir. 3.2 Référence au contexte historique ou théorique approprié. 3.3 Nouveauté de la situation. 3.4 Mention des liens entre le projet et ses objectifs personnels, sociaux et professionnels. 3.5 Prise en considération des contraintes relatives à la réalisation du projet. 3.6 Communication pertinente des résultats du projet. 4.1 Description précise de la démarche du projet d'intégration. 4.2 Mention des apprentissages jugés importants pour résoudre les problèmes rencontrés lors de la réalisation du projet. 4.3 Analyse judicieuse des forces et des faiblesses du projet d'intégration. 4.4 Mention pertinente des retombées du projet.

OBJECTIFS ET STANDARDS AU CHOIX *

* Dont obligatoirement deux en Sciences de la nature et un, soit en Arts, soit en Sciences humaines.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Interpréter des phénomènes naturels à l'aide des lois de l'électricité et du magnétisme.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire le phénomène. 2. Modéliser le phénomène. 3. Résoudre des problèmes associés aux phénomènes. 4. Vérifier expérimentalement des modèles. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. En équipe pour le laboratoire. À l'aide de logiciels. À partir d'un problème simple. À l'occasion d'un travail écrit ou d'un travail en laboratoire suivi d'un rapport.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation appropriée de la terminologie. 1.2 Schématisation claire du phénomène étudié. 1.3 Identification des manifestations observables. 1.4 Établissement des relations entre les paramètres physiques et les causes du phénomène. 2.1 Identification des variables pertinentes. 2.2 Choix judicieux des principes ou lois de la physique. 2.3 Application rigoureuse des principes ou des lois de la physique. 2.4 Construction d'une solution mathématique rigoureuse. 2.5 Prédiction plausible de l'évolution du phénomène. 2.6 Évaluation de la limite du modèle. 3.1 Représentation claire de la situation. 3.2 Élaboration d'une solution mathématique rigoureuse. 3.3 Représentation mathématique et graphique juste. 3.4 Application exacte des outils mathématiques. 3.5 Critique de la vraisemblance des résultats. 4.1 Identification claire du but de l'expérience. 4.2 Respect du protocole et des techniques de l'expérimentation. 4.3 Utilisation correcte du matériel de laboratoire. 4.4 Présentation systématique des données, des calculs et des résultats. 4.5 Estimation et calcul rigoureux des incertitudes. 4.6 Interprétation juste des résultats. 4.7 Production d'un rapport scientifique.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Interpréter des phénomènes naturels à l'aide de l'optique, de la physique ondulatoire et de la physique moderne.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire le phénomène. 2. Modéliser le phénomène. 3. Résoudre des problèmes associés aux phénomènes. 4. Vérifier expérimentalement des modèles. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. En équipe pour le laboratoire. À l'aide de logiciels. À partir d'un problème simple. À l'occasion d'un travail écrit ou d'un travail en laboratoire suivi d'un rapport.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation appropriée de la terminologie. 1.2 Schématisation claire du phénomène étudié. 1.3 Identification des manifestations observables. 1.4 Établissement des relations entre les paramètres physiques et les causes du phénomène. 2.1 Identification des variables pertinentes. 2.2 Choix judicieux des principes ou lois de la physique. 2.3 Application rigoureuse des principes ou des lois de la physique. 2.4 Construction d'une solution mathématique rigoureuse. 2.5 Prédiction plausible de l'évolution du phénomène. 2.6 Évaluation de la limite du modèle. 3.1 Représentation claire de la situation. 3.2 Élaboration d'une solution mathématique rigoureuse. 3.3 Représentation mathématique et graphique juste. 3.4 Application exacte des outils mathématiques. 3.5 Critique de la vraisemblance des résultats. 4.1 Identification claire du but de l'expérience. 4.2 Respect du protocole et des techniques de l'expérimentation. 4.3 Utilisation correcte du matériel de laboratoire. 4.4 Présentation systématique des données, des calculs et des résultats. 4.5 Estimation et calcul rigoureux des incertitudes. 4.6 Interprétation juste des résultats. 4.7 Production d'un rapport scientifique.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser des mécanismes réactionnels.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Décrire les aspects relatifs à la solubilisation, à la cinétique et à l'état d'équilibre d'un phénomène chimique. 2. Analyser les structures tridimensionnelles de composés organiques. 3. Analyser la réactivité des principales fonctions organiques. 4. Expérimenter des mécanismes réactionnels. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'aide du tableau périodique. À l'aide de logiciels. Au laboratoire, avec un mode opératoire sécuritaire. À l'occasion de la rédaction d'un rapport.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation appropriée des principes de solubilisation. 1.2 Application juste des lois de vitesse de réaction. 1.3 Interprétation juste des lois de l'équilibre chimique. 2.1 Distinction claire des différents types d'isoméries. 2.2 Détermination appropriée du nom des composés poly-fonctionnels de formules simples. 2.3 Relevé correct de méthodes instrumentales servant à déterminer la structure de composés organiques. 3.1 Mise en relation correcte de la structure et de la réactivité de composés organiques. 3.2 Description juste des principales classes de réactions organiques. 3.3 Détermination précise des principaux effets électroniques. 3.4 Application juste des principaux types de mécanismes réactionnels. 3.5 Mise en relation correcte des fonctions organiques et des transformations chimiques dans les organismes vivants. 4.1 Respect d'une démarche scientifique et du protocole expérimental. 4.2 Maîtrise de techniques d'analyses organiques. 4.3 Exploitation juste des mesures expérimentales. 4.4 Rapport d'expérimentation conforme aux normes.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Analyser, dans une perspective évolutive, l'adaptation d'organismes pluricellulaires à leur milieu.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appliquer l'analyse systémique aux processus physiologiques des organismes. 2. Expliquer les processus de régulation assurant l'autonomie des organismes. 3. Démontrer l'apport de la théorie de l'évolution à la compréhension de la variabilité du vivant. 4. Analyser l'influence de facteurs abiotiques et biotiques sur la physiologie des organismes. 5. Vérifier expérimentalement certains phénomènes liés à l'adaptation d'organismes pluricellulaires à leur milieu. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. En équipe pour le laboratoire. À l'aide de logiciels. À l'occasion d'un travail écrit ou d'un travail en laboratoire suivi d'un rapport.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Description juste des structures-fonctions des sous-systèmes d'un organisme. 2.1 Description argumentée de comportements régulateurs en fonction de variables internes et externes. 2.2 Description juste de certains processus de reproduction. 3.1 Interprétation nuancée de l'influence du milieu sur l'évolution du vivant. 4.1 Reconnaissance d'interactions entre organismes et écosystèmes. 4.2 Détermination précise des limites d'adaptabilité physiologique. 5.1 Respect du protocole expérimental. 5.2 Mise en relation appropriée d'une hypothèse et de sa validation par l'observation ou un montage expérimental. 5.3 Présentation convenable dans un rapport des résultats obtenus et de leur interprétation.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence Réaliser une production artistique.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Reconnaître les principaux modes d'expression propres à plus d'une discipline artistique. 2. Utiliser des techniques, des procédés et des langages à des fins de création ou d'interprétation artistique. 	<p>Contexte de réalisation Individuellement ou en groupe. À l'occasion d'un exercice pratique. Dans un contexte de création ou d'interprétation.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification des particularités : originalité, qualités essentielles, moyen de communication, styles, genres. 2.1 Utilisation personnelle et cohérente des éléments du langage. 2.2 Mise en application appropriée des techniques artistiques. 2.3 Respect des exigences du mode de production.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Discuter de grands problèmes de notre temps selon plus d'une approche propre aux sciences humaines.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Poser une problématique. 2. Analyser le problème. 3. Tirer des conclusions. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>À partir de données documentaires provenant de plusieurs disciplines des sciences humaines.</p> <p>Critères de performance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Utilisation des concepts et du langage appropriés. 1.2 Justification explicite du cadre théorique. 1.3 Formulation claire d'une question. 2.1 Sélection de données documentaires pertinentes. 2.2 Description des dimensions individuelles, collectives, spatio-temporelles et culturelles du problème. 2.3 Établissement de liens clairs et pertinents. 2.4 Formulation juste des enjeux en cause. 3.1 Détermination de critères d'appréciation appropriés. 3.2 Reconnaissance des forces et des faiblesses des conclusions. 3.3 Élargissement de la question analysée.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne de façon restreinte¹.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le sens d'un message oral. 2. Saisir le sens d'un message lu. 3. Exprimer oralement un message simple. 4. Écrire un texte sur un sujet donné. <hr/> <p>1. On entend par « restreinte » l'utilisation limitée des structures de la langue, de son code grammatical et du vocabulaire. Cette limitation varie selon les difficultés posées par certaines langues modernes.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Pour les langues modernes qui utilisent l'alphabet latin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de huit répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de huit phrases. <p>Pour les langues modernes qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'occasion d'une conversation d'un minimum de six répliques; - à l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de six phrases. <p>À partir de mises en situation sur des thèmes connus. À l'aide d'outils de référence.</p> <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 1.3 Association logique entre les éléments du message. 2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général de messages simples. 2.3 Association logique entre les éléments du message. 3.1 Utilisation convenable des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 3.7 Enchaînement spontané et cohérent de phrases dans un dialogue. 4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales et coordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales de base. 4.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée du vocabulaire de base et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases simples. 4.6 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer dans une langue moderne sur des sujets familiers.</p> <p>Éléments</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Saisir le sens d'un message entendu. 2. Saisir le sens d'un message lu. 3. Exprimer oralement un message simple avec des phrases de complexité moyenne. 4. Écrire un texte sur un sujet donné avec des phrases de complexité moyenne. 	<p>Contexte de réalisation</p> <p>À l'occasion d'une conversation d'un minimum de quinze répliques. À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de vingt phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin. À l'occasion d'une communication écrite d'un minimum de dix phrases pour les langues qui utilisent un système d'écriture autre que l'alphabet latin. À partir : - de situations usuelles de la vie courante; - de sujets simples de la vie courante. À l'aide d'outils de référence.</p> <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 1.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 1.3 Association logique entre les éléments du message. 2.1 Identification juste des mots et des expressions idiomatiques. 2.2 Reconnaissance explicite du sens général et des idées essentielles de messages de complexité moyenne. 2.3 Association logique entre les éléments du message. 3.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 3.2 Application appropriée des règles grammaticales. 3.3 Utilisation des verbes au présent de l'indicatif. 3.4 Utilisation d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 3.5 Prononciation intelligible. 3.6 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 3.7 Dialogue. 4.1 Utilisation appropriée des structures de la langue dans des propositions principales ou subordonnées. 4.2 Application appropriée des règles grammaticales. 4.3 Utilisation des verbes au présent et au passé de l'indicatif. 4.4 Utilisation appropriée d'un vocabulaire de base enrichi et d'expressions idiomatiques. 4.5 Enchaînement cohérent d'une suite de phrases de complexité moyenne. 4.5 Application acceptable des règles graphiques pour les systèmes d'écriture autres que l'alphabet latin.

OBJECTIF	STANDARD
<p>Énoncé de la compétence</p> <p>Communiquer avec une certaine aisance dans une langue moderne.</p> <p>Éléments</p> <p>1. Dégager le sens d'un message oral en langage courant.</p> <p>2. Dégager le sens d'un texte de complexité moyenne.</p> <p>3. Échanger verbalement sur un sujet.</p> <p>4. Rédiger un texte de complexité moyenne.</p>	<p>Contexte de réalisation</p> <p>Individuellement. À l'occasion d'un échange verbal d'un minimum de 20 répliques. À l'occasion de la rédaction d'un texte de longueur moyenne (minimum de 25 phrases pour les langues qui utilisent l'alphabet latin; minimum de 15 phrases pour les autres langues). À partir des documents à portée socioculturelle. À l'aide d'ouvrages de référence dans le cas de la communication écrite.</p> <p>Critères de performance</p> <p>L'acquisition d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent cette langue.</p> <p>1.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du message. 1.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>2.1 Explication juste du sens général et des idées essentielles du texte. 2.2 Distinction claire des éléments structuraux de la langue.</p> <p>3.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du message à exprimer. 3.2 Utilisation appropriée du vocabulaire courant. 3.3 Prononciation et intonation justes. 3.4 Débit moyen dans un dialogue en langage courant. 3.5 Cohérence du message exprimé. 3.6 Réponses pertinentes à des questions.</p> <p>4.1 Utilisation appropriée des éléments structuraux de la langue en fonction du texte à rédiger. 4.2 Justesse du vocabulaire. 4.3 Cohérence de l'ensemble du texte. 4.4 Respect des règles de présentation et de rédaction propres au texte.</p>

A N N E X E :

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

INTENTIONS ÉDUCATIVES EN FORMATION GÉNÉRALE

FORMATION GÉNÉRALE COMMUNE ET FORMATION GÉNÉRALE PROPRE

Français, langue d'enseignement et littérature

Par l'enseignement de la littérature, la formation générale en français a pour objet autant d'élargir les connaissances dans les domaines littéraire et culturel que d'améliorer la maîtrise de la langue, maîtrise qui constitue la base de l'apprentissage dans tous les domaines du savoir. De plus, cette formation vise à développer les capacités d'analyse, de synthèse et de critique indispensables au travail intellectuel. Enfin, elle est conçue en vue d'une meilleure intégration sociale de l'individu qui peut, ainsi, mieux se situer par rapport à son milieu culturel et mieux s'exprimer oralement et par écrit.

Principes

- 1) La fréquentation constante de la littérature permet d'établir des liens entre des œuvres, des époques et des idées. Elle permet aussi à l'étudiant ou l'étudiante de s'inscrire dans une culture vivante, actualisée et diversifiée. Elle lui permet enfin de favoriser le développement d'habitudes de lecture et une plus grande ouverture à la culture. L'étude d'un minimum de huit œuvres, dont au moins deux par ensemble de la formation générale commune, permet d'atteindre ces objectifs.
- 2) Les œuvres et les textes littéraires choisis respectent les caractéristiques suivantes : ils ont marqué l'histoire de la littérature d'expression française; ils appartiennent à des époques différentes; ils touchent aux quatre principaux genres littéraires (poésie, théâtre, discours narratif, essai) qui se trouvent répartis dans les trois ensembles de la formation générale commune et chacun des ensembles doit toucher à au moins deux genres différents. Ces choix assurent une place équilibrée à la littérature québécoise. Les œuvres additionnelles et un certain nombre des textes littéraires choisis peuvent être des traductions d'œuvres ou de textes appartenant aux littératures étrangères.
- 3) La pratique régulière de la lecture et de l'écriture procure à l'étudiant ou à l'étudiante une plus grande autonomie de pensée et une plus grande qualité d'expression. De même, le souci de la maîtrise de la langue amène progressivement l'étudiant ou l'étudiante, d'un ensemble à l'autre, à mieux reconnaître et à mieux corriger ses erreurs.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, pourra rendre compte que :

- sur le plan des acquis cognitifs, il ou elle sera capable :
 - d'analyser, d'expliquer et d'apprécier des textes littéraires, ainsi que d'autres types de discours, et d'en rendre compte par écrit de façon cohérente, organisée et dans une langue correcte;
 - de reconnaître des procédés littéraires et langagiers et d'en apprécier la contribution dans le projet d'un texte;
 - de reconnaître et d'analyser les particularités d'une situation de communication et d'y adapter son discours, que ce soit oralement ou par écrit;
 - d'organiser logiquement sa pensée et son discours en fonction d'une intention;
 - de porter un regard critique sur ses productions afin d'en percevoir les particularités et les forces, et d'en corriger les faiblesses tant sur le plan des idées que sur celui de la langue.

- sur le plan des acquis culturels, il ou elle sera capable :
 - de reconnaître des représentations du monde attachées à des œuvres et à des époques;
 - d'apprécier les représentations du monde qu'offrent les textes littéraires et de se situer par rapport à elles;
 - de préciser les éléments majeurs de l'héritage culturel vivant et d'en saisir les résonances dans le monde actuel;
 - de reconnaître en quoi la littérature peut être un outil de compréhension du monde.

Séquence des objectifs et des standards

La formation générale en français, langue d'enseignement et littérature, qui comprend quatre ensembles, tient compte de la coordination nécessaire entre les objectifs de la cinquième secondaire et ceux du collégial.

Les trois ensembles dans la composante de formation générale commune à tous les programmes sont expressément conçus en une séquence présentant une logique pédagogique graduée : de l'analyse à l'explication et de l'explication à la critique. Le respect de cette séquence est garant de la progression des apprentissages.

Dans ces trois ensembles, la littérature est au cœur de l'acquisition des compétences intellectuelles et des apprentissages langagiers. L'étude des œuvres et des textes littéraires permet de reconnaître des éléments du langage littéraire, de situer les œuvres et les textes en question dans leur contexte culturel et sociohistorique et d'en dégager les significations. Cette étude s'exprime dans la rédaction de commentaires et d'analyses de textes littéraires et de dissertations explicatives ou critiques.

L'ensemble dans la composante de formation générale propre aux programmes a été conçu de manière à s'ouvrir aux différents champs d'études. L'accent est mis sur la communication écrite et orale et le but ultime est l'acquisition d'habiletés transférables, notamment dans des situations particulières de communication liées au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante.

Philosophie

L'enseignement de la philosophie a pour objet la formation de la personne pour elle-même et en tant que citoyen ou citoyenne ayant un rôle politique, social et professionnel à jouer. Il forme à la réflexion critique et méthodique sur des questions qui préoccupent les êtres humains dans leur quête de sens ou de vérité.

Principes

- 1) La philosophie participe en Occident d'une culture qui se donne pour point d'appui la raison dans l'étude des questions fondamentales. En conséquence, la formation en philosophie permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux apports de la méthode et de la réflexion philosophiques pour la construction de sa pensée et la direction de son action. À cette fin, elle permet de lui transmettre des connaissances sur les œuvres et la pensée de certains philosophes et elle l'aide à acquérir et à développer les capacités nécessaires à la conduite rigoureuse de la raison.
- 2) L'esprit de libre examen que propose la philosophie conduit l'étudiant ou l'étudiante au questionnement et à l'exercice du jugement critique; cela l'habitue à revenir sur sa façon de penser afin d'en considérer le bien-fondé. En conséquence, la formation en philosophie rend l'étudiant ou l'étudiante apte à interroger les évidences et à nuancer sa réflexion.
- 3) La philosophie tend vers des réponses universelles. En conséquence, la formation en philosophie permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'acquérir et de développer l'aptitude à la pensée abstraite.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en philosophie pourra rendre compte que :

- sur le plan théorique, il ou elle connaît :
 - des éléments majeurs de l'héritage vivant de la culture philosophique;
 - différentes formes de rationalité à l'œuvre dans les discours sur la réalité et leur situation dans l'histoire de l'Occident;
 - des concepts clés, des principes et des théories à l'aide desquels des conceptions philosophiques permettent de définir l'être humain;
 - des outils conceptuels et théoriques nécessaires à la réflexion sur des problèmes éthiques;
 - les règles de base du discours et de l'argumentation philosophiques;

- sur le plan des habiletés, il ou elle est apte :
 - à questionner, à conceptualiser, à analyser, à synthétiser, à raisonner, à argumenter, à juger;
 - à comparer des idées pour élaborer sa pensée;
 - à formuler des jugements critiques en tenant compte de principes généralisables;
 - à utiliser les connaissances philosophiques dans le déploiement d'une réflexion autonome;
 - à appliquer ses connaissances et ses jugements théoriques à l'analyse de situations et à l'action;
 - à poursuivre une discussion de façon rationnelle, tant oralement que par écrit, dans le respect des règles de base de la logique et de l'argumentation;

- sur le plan des attitudes, il ou elle :
 - valorise la raison et le dialogue pour analyser toute question;
 - reconnaît la nécessité de la réflexion critique;
 - a conscience de l'importance des idées et de leur histoire;
 - situe sa réflexion sur le plan de l'universel;
 - fait preuve d'ouverture par rapport à des façons de penser différentes de la sienne;
 - perçoit la nécessité d'entretenir une vie intellectuelle;
 - reconnaît sa responsabilité en tant que personne et à titre de citoyen ou de citoyenne.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en philosophie sont conçus en une séquence d'apprentissage sur le plan des contenus thématiques, des habiletés intellectuelles et de l'histoire de la pensée. Ils sont élaborés en continuité de manière à ce que les acquis théoriques et pratiques liés au premier ensemble soient réinvestis dans les deux ensembles suivants.

Le premier ensemble porte sur l'apprentissage de la démarche philosophique dans le cadre de l'avènement et du développement de la rationalité occidentale. La rationalité grecque s'étant grandement développée à travers la pratique du questionnement et de l'argumentation, l'étude de la pensée gréco-latine est mise au service des objectifs d'acquisition personnelle d'une habileté à questionner et à argumenter. L'étudiant ou l'étudiante prend ainsi connaissance de la façon dont des penseurs traitent philosophiquement d'une question et se livre personnellement à cet exercice en élaborant une argumentation philosophique. L'analyse de texte et la rédaction d'un texte argumentatif sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le deuxième ensemble permet d'allier les acquis de la démarche philosophique à l'élaboration de problématiques reliées à des conceptions de l'être humain, ce qui aura une incidence sur la compréhension et l'application des théories éthiques et politiques. L'étudiant ou l'étudiante prend connaissance des concepts clés et des principes à l'aide desquels des

conceptions modernes et contemporaines permettent de définir l'être humain et s'ouvre à l'importance de ces dernières au sein de la culture occidentale. Il ou elle les analyse, les commente et les compare à propos de certains thèmes ou problématiques afin de s'en faire une représentation cohérente. Le commentaire critique et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Le troisième ensemble vise à ce que l'on amène l'étudiant ou l'étudiante à se situer de façon critique et autonome par rapport aux valeurs éthiques. Il ou elle prend connaissance de différentes théories éthiques et politiques et les applique à des situations contemporaines relevant de la vie personnelle, sociale et politique. L'analyse de problématiques actuelles, concernant le champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante, et la dissertation philosophique sont des moyens privilégiés pour lui permettre d'acquérir et de développer la compétence.

Les trois ensembles en philosophie contribuent à la transmission de la culture comme héritage de civilisation, au développement de la pensée rationnelle, à l'élaboration d'une conception éclairée de l'être humain et à la consolidation d'une éthique personnelle et sociale. Ils ont pour objet subsidiaire de permettre de développer l'aptitude à la lecture et à l'écriture. En ce sens, un accent est mis dans chaque ensemble sur la fréquentation d'une œuvre dans son intégralité ou sur l'analyse d'extraits majeurs, ainsi que sur la production écrite.

Anglais, langue seconde

La formation générale en anglais, langue seconde, a pour objet d'amener l'étudiant ou l'étudiante à maîtriser davantage la langue anglaise et à s'ouvrir à une autre culture. Appelé à communiquer dans un monde où la connaissance de l'anglais a une grande importance, l'étudiant ou l'étudiante devra acquérir au collégial des habiletés de communication pratiques ayant trait à des situations de travail ou à des études supérieures.

Principes

- 1) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'atteindre un niveau de compréhension de cette langue qui va au-delà de données strictement factuelles, de communiquer avec aisance dans des situations variées dont le degré de complexité correspond à celui que l'on rencontre habituellement à l'ordre d'enseignement collégial, de s'exprimer avec plus de précision et de développer l'habileté de s'autocorriger.
- 2) La formation générale en anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante d'intégrer progressivement certains éléments de la culture anglophone et de s'ouvrir davantage au monde.
- 3) Puisqu'elle fait partie intégrante de sa formation générale, l'étude de l'anglais permet à l'étudiant ou à l'étudiante de développer son esprit critique et de structurer sa pensée tout en lui faisant prendre davantage conscience des mécanismes et des moyens d'expression particuliers à cette langue aussi bien qu'à sa langue d'enseignement.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en anglais, langue seconde, pourra, selon son niveau de compétence, démontrer :

- sur le plan des connaissances, qu'il ou elle :
 - connaît le vocabulaire nécessaire pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît différentes techniques de lecture nécessaires pour faire des études supérieures ou s'insérer au marché du travail;
 - connaît la structure et la forme de différents documents relatifs aux études supérieures ou au marché du travail;
 - connaît différents ouvrages de références rédigés en anglais;
 - connaît des éléments de la culture du monde anglophone;

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle peut :
 - communiquer clairement en respectant le code grammatical de la langue anglaise;
 - communiquer de façon structurée dans des situations dont le degré de complexité correspond à celui des études supérieures ou du marché du travail;
 - obtenir et utiliser de l'information pertinente provenant d'ouvrages rédigés en langue anglaise;
 - établir des rapports sociaux et professionnels en anglais;
 - accéder à la culture anglophone;
 - intégrer dans une communication en anglais les connaissances et les habiletés acquises dans l'ensemble de sa formation collégiale;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle :
 - a conscience de la contribution de l'anglais dans son domaine;
 - a conscience de différents aspects de la culture anglophone.

Séquence des objectifs et des standards

Pour répondre aux divers besoins d'apprentissage des étudiants et des étudiantes du collégial, les ensembles en anglais, langue seconde, sont répartis selon quatre niveaux. Pour chaque niveau, les deux ensembles sont conçus en séquence de façon à ce que les acquis liés au premier ensemble demeurent implicites dans les standards du deuxième ensemble.

Le premier ensemble, celui de la formation générale commune à tous les programmes d'études, a pour objet le passage à un niveau supérieur de maîtrise de la langue anglaise en proposant une variété de thèmes et de situations qui demandent une compréhension plus profonde que celle qui est exigée à l'ordre d'enseignement secondaire et qui conduisent à des communications impliquant un enrichissement du vocabulaire et une plus grande précision grammaticale.

Le deuxième ensemble, celui de la formation propre aux programmes, porte sur la consolidation de la compétence acquise en formation générale commune tout en l'enrichissant d'éléments particuliers correspondant au champ d'études de l'étudiant ou de l'étudiante. De plus, cet ensemble favorise chez l'étudiant ou l'étudiante la clarté de l'expression et l'aisance de la communication dans des tâches pratiques appropriées.

Éducation physique

L'enseignement de l'éducation physique a pour objet, dans la formation de l'étudiant ou de l'étudiante, le développement de la personne pour elle-même ainsi que l'adoption de comportements responsables en matière de santé et de mieux-être.

Principes

- 1) L'éducation physique permet d'initier l'étudiant ou l'étudiante à une pratique de l'activité physique inscrite dans une prise en charge de sa santé. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet de s'appropriier des concepts et des connaissances issus des recherches et de les appliquer méthodiquement à des activités physiques susceptibles de l'amener à adopter des comportements correspondant à de saines habitudes de vie.
- 2) L'éducation physique permet d'augmenter, chez l'étudiant ou l'étudiante, la motivation et la persévérance à pratiquer une activité physique, par une amélioration de son efficacité. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'appliquer une démarche d'apprentissage en vue d'améliorer ses aptitudes (habiletés et attitudes) à pratiquer une activité physique, et de prendre conscience des facteurs ayant contribué à augmenter sa motivation et sa persévérance.
- 3) L'éducation physique contribue à rendre l'étudiant ou l'étudiante responsable de la prise en charge de sa santé par le maintien ou l'amélioration de sa condition physique et la pratique raisonnable de l'activité physique. À cette fin, la formation en éducation physique lui permet d'harmoniser la pratique efficace de l'activité physique avec les facteurs favorisant la santé.
- 4) L'éducation physique permet de sensibiliser l'étudiant ou l'étudiante à la pertinence de diffuser dans son milieu les connaissances et les comportements acquis. À cette fin, par l'entremise des plaisirs retirés et du mieux-être ressenti dans les activités d'apprentissage, l'étudiant ou l'étudiante acquiert la motivation nécessaire pour inciter les autres à la pratique régulière de l'activité physique et à l'adoption de saines habitudes de vie.

Résultats attendus

Tout étudiant ou toute étudiante qui a atteint les objectifs de formation générale en éducation physique pourra rendre compte :

- sur le plan théorique, qu'il ou elle connaît :
 - les liens entre l'activité physique, les habitudes de vie et la santé par le recours à des données issues des recherches scientifiques;
 - les principes issus de ces recherches pour améliorer ou maintenir sa condition physique;
 - des moyens d'évaluer ses capacités et ses besoins par rapport à des activités pouvant optimiser sa santé;
 - les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - une méthode de formulation d'objectifs;
 - les facteurs facilitant la pratique durable d'activités physiques.

- sur le plan des habiletés, qu'il ou elle est capable :
 - de choisir des activités physiques tenant compte de ses facteurs de motivation, de ses capacités et de ses besoins;
 - d'établir des relations entre les habitudes de vie et la santé;
 - d'appliquer les règles, les techniques et les conditions de réalisation d'un certain nombre d'activités physiques;
 - de formuler des objectifs réalistes, mesurables, motivants et situés dans le temps ;
 - de raffiner la maîtrise de techniques, de tactiques et de stratégies de base associées aux activités sportives, d'expression ou de plein air;
 - d'utiliser ses ressources de créativité et de communication, notamment dans le contexte d'activités physiques impliquant la relation à autrui;
 - d'évaluer ses habiletés, ses attitudes et ses progrès faits dans la pratique d'activités physiques;
 - de maintenir ou d'augmenter de façon personnelle et autonome son niveau de pratique de l'activité physique ainsi que sa condition physique;
 - d'assumer la gestion d'un programme personnel d'activités physiques et des responsabilités dans l'organisation d'activités physiques;

- sur le plan des attitudes, qu'il ou elle peut :
 - percevoir l'importance de prendre en charge sa santé;
 - avoir conscience de la nécessité d'évaluer et de respecter ses capacités et les conditions de réalisation d'une activité physique avant de s'y engager;
 - valoriser, par les connaissances acquises et la pratique de l'activité physique, la confiance en soi, le contrôle de soi, le respect de l'autre et l'esprit de coopération;
 - respecter l'environnement dans lequel se déroulent les activités physiques;
 - apprécier la valeur esthétique et ludique de l'activité physique;
 - promouvoir une vie active et équilibrée comme valeur sociale.

Séquence des objectifs et des standards

Les trois ensembles en éducation physique sont conçus en une séquence d'apprentissage. Les deux premiers sont préalables au troisième.

Le premier ensemble porte sur le rapport entre une bonne santé et la pratique de l'activité physique associée à de saines habitudes de vie. L'étudiant ou l'étudiante doit expérimenter une ou quelques activités physiques et les mettre en relation avec ses capacités, ses besoins, sa motivation, ses habitudes de vie et les connaissances en matière de prévention, de manière à faire un choix pertinent et justifié d'activités physiques.

Le deuxième ensemble concerne le processus d'amélioration de l'efficacité par l'intermédiaire d'une démarche par objectifs et ce, dans le contexte d'une activité sportive, d'expression ou de plein air. Dans ce cadre, l'étudiant ou l'étudiante doit faire un relevé initial et évaluer ses habiletés et ses attitudes dans la pratique d'une activité physique, se fixer des objectifs et interpréter les progrès faits afin de s'améliorer.

Le troisième ensemble vise à amener l'étudiant ou l'étudiante à intégrer la pratique de l'activité physique à son mode de vie, notamment par une meilleure gestion des facteurs facilitant cette intégration. Pendant les heures-contact, l'étudiant ou l'étudiante applique les acquis des deux premiers ensembles par une pratique efficace de l'activité physique dans une perspective de santé, d'une part, et par la conception, l'exécution et l'évaluation d'un programme personnel d'activités physiques qu'il ou elle a l'occasion de pratiquer et de valider sous la supervision de son professeur ou de sa professeure, d'autre part. De plus, les heures allouées au travail personnel permettent à l'étudiant ou à l'étudiante d'achever l'exécution de son programme personnel.

FORMATION GÉNÉRALE COMPLÉMENTAIRE

Sciences humaines

Dans le domaine des sciences humaines, les deux ensembles d'objectifs et de standards visent à familiariser l'étudiant ou l'étudiante avec les sciences humaines en tant qu'elles constituent une approche particulière de la réalité humaine.

Le premier ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante de percevoir l'apport d'une ou de plusieurs sciences humaines au regard des grands enjeux contemporains : les objets d'étude des sciences humaines, la contribution des sciences humaines dans la compréhension des enjeux contemporains, les questions futures auxquelles les sciences humaines seront confrontées.

Le deuxième ensemble donne lieu à des activités d'apprentissage de sciences humaines permettant à l'étudiant ou à l'étudiante d'analyser, de façon rigoureuse, l'un des grands problèmes de notre temps, selon une ou des approches particulières aux sciences humaines.

Culture scientifique et technologique

Dans le domaine de la culture scientifique et technologique, l'intention éducative est de présenter la science et la technologie comme approche spécifique du réel, dans une perspective de familiarisation avec ce domaine du savoir. Cette intention générale peut revêtir différents aspects, principalement l'expérimentation d'outils méthodologiques et l'étude de l'évolution, des défis et des répercussions des découvertes scientifiques et technologiques.

Le premier ensemble met l'accent sur la nature générale et la portée de la science et de la technologie.

Le deuxième ensemble propose l'expérimentation de l'approche scientifique.

Langue moderne

Les trois ensembles d'objectifs et de standards en langue moderne permettent d'initier l'étudiant ou l'étudiante aux structures et au vocabulaire de base d'une troisième langue, tout en le sensibilisant à la culture propre des personnes qui parlent cette langue.

Certaines langues modernes utilisent différentes structures et différents systèmes d'écriture. Les trois ensembles ont été élaborés en tenant compte de cette réalité. Le degré d'acquisition de la compétence varie donc selon que ces langues sont plus ou moins éloignées de notre propre structure de langue ou système de pensée. De plus, la sensibilisation à la culture des personnes qui utilisent une langue moderne ne fait pas l'objet d'un élément de compétence, puisque l'apprentissage d'une langue moderne nécessite la sensibilisation à la culture.

Langage mathématique et informatique

Dans le domaine du langage mathématique et informatique, les deux ensembles d'objectifs et de standards s'appuient sur l'intention éducative de développer la culture mathématique ou informatique.

L'intention éducative poursuivie par le premier ensemble est d'amener l'étudiant ou l'étudiante à considérer la place, le rôle et l'évolution de ces savoirs et de ces outils dans notre société et à caractériser leurs différents usages. Il s'agit d'une formation générale sur le langage mathématique ou sur l'informatique, et non d'une formation spécialisée.

Le deuxième ensemble vise la compréhension et l'utilisation du langage mathématique ou de l'informatique à des fins d'usage courant. Cette intention renvoie notamment aux concepts, aux outils et aux utilisations générales du langage mathématique ou de l'informatique dans la vie quotidienne.

Le niveau de généralité apporté aux objectifs et aux standards des ensembles du domaine du langage mathématique et informatique permet la définition de plusieurs activités d'apprentissage pouvant favoriser le développement d'une compétence axée sur la mathématique ou sur l'informatique, ou encore sur une combinaison des deux champs de connaissances.

Art et esthétique

En art et esthétique, l'intention éducative est de fournir à l'étudiant ou à l'étudiante une culture générale en explorant diverses formes d'art, dans un ou dans quelques champs artistiques. Par la fréquentation d'œuvres ou par l'expérimentation d'un médium artistique, cette formation de base vise le développement d'une sensibilité esthétique. De plus, elle vise l'apprentissage des éléments fondamentaux du langage artistique et elle habilite à faire des liens entre les éléments de ce langage.

Dans le contexte du premier ensemble, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues de la culture contemporaine et d'autres époques, de manière à percevoir la dynamique de l'imaginaire en art et à s'initier à des méthodes d'analyse de la production artistique.

Dans le contexte du deuxième ensemble, l'élève réalise des activités de création ou d'interprétation en utilisant un médium artistique. De plus, l'étudiant ou l'étudiante est mis en contact avec des œuvres issues du médium afin d'en reconnaître les principaux modes d'expression.